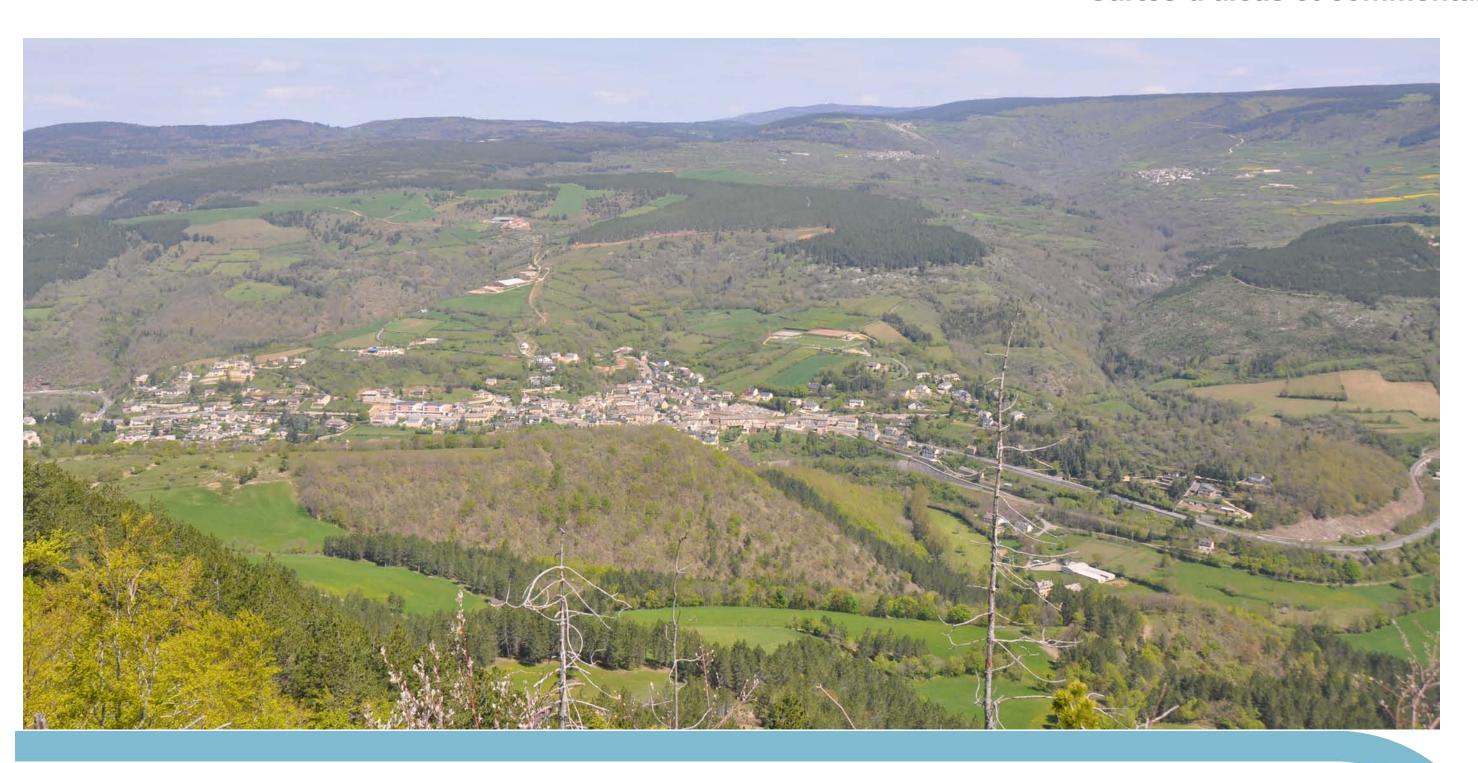


Direction territoriale Méditerranée

BADAROUX

Mise à jour de la cartographie des aléas mouvements de terrain Cartes d'aléas et commentaires



Direction Départementale des Territoires de Lozère

BADAROUX

Mise à jour de la cartographie des aléas mouvements de terrain Cartes des aléas et commentaires

date: Septembre 2016

auteur : Direction territoriale Méditerranée, Laboratoire d'Aix-en-Provence - Service Géologie Risques Naturels

participants: Claire FRAISSE, Emilie THIEBAUD

résumé de l'étude :

Dans le cadre de la politique de prévention de la population face aux risques naturels majeurs, la Direction Départementale des Territoires de Lozère a confié au CEREMA d'Aixen-Provence la cartographie des aléas mouvements de terrain sur la commune de Badaroux. Cette cartographie a été réalisée en 2011, et accompagnée d'un rapport « cartes d'aléas et commentaires ». Depuis, des retours sur le terrain (vérifications de points particuliers) et une stratégie de prise en compte du risque mouvements de terrain dans le département de la Lozère (doctrine départementale décrivant notamment les principes d'urbanisation par rapport aux risques mouvements de terrain) ont été réalisés.

Cette nouvelle version de rapport reprend la méthodologie utilisée pour la réalisation des cartographies d'aléas, tout en intégrant les différentes modifications effectuées à ce jour. Sur la commune de Badaroux, ces modifications concernent :

- · l'aléa glissement (modification des contours de l'aléa glissement) ;
- · l'aléa effondrement (adaptation de la représentation de l'aléa à la doctrine départementale).

zone géographique : Commune de Badaroux (département de la Lozère)

nombre de pages : 19 pages + annexes

Destinataire de l'étude : A l'attention de M. GUIRALDENQ Dominique DDT 48 - Service Sécurité Risques Energie Construction Unité Prévention des Risques 4 avenue de la Gare 48005 MENDE Cedex

n° chrono	n° version	Description de la révision	
H15-071	2	Mise à jour de la cartographie des aléas mouvements de terrain – Cartes des aléas et commentaires (commune de Badaroux)	
H11-164	1	Cartographie des aléas mouvements de terrain dans les bassins de Mende et du Valdonnez – Cartes des aléas et commentaires (commune de Badaroux)	

Réf: H15-071

Le: 29 septembre 2016

Auteur(s) du rapport :

Claire FRAISSE

Vérifié par le Responsable Technique:

Pierre AZEMARD

Vu et transmis.

La Direction du

n° d'affaire: C15MX0095

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	1
1.1 Objet de l'étude	1
1.2 Méthodologie employée	1
2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOUVEMENT DE TERRAIN	4
2.1 Les éboulements, les chutes de blocs et de pierres	
2.2 Les glissements de terrain	
2.3 Les effondrements, affaissements et tassements	2
3 CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE	3
3.1 Contexte géographique	3
3.2 Contexte géologique	3
3.2.1 Contexte géologique général	3
3.2.2 Description des différentes formations géologiques	3
3.2.3 Le profil géologique « type »de la commune	5
4 CARTE RECORDERVATIONS	•
4 CARTE DES OBSERVATIONS	
4.1 Élaboration de la carte	
4.2 Nouveaux éléments par rapport à la première version de carte des observations	
4.3 Les phénomènes connus sur la commune	
4.4 Nouveaux éléments depuis 2011	/
5 CARTES DES ALÉAS	8
5.1 Notion d'aléa : occurrence et intensité	8
5.2 Méthodologie d'évaluation de l'aléa éboulement, chute de blocs et de pierres	9
5.2.1 Définition de l'aléa « éboulement, » de référence	9
5.2.2 Définition de l'aléa de rupture	9
	11
5.2.3 Définition de la zone de propagation	
	12
5.2.3 Définition de la zone de propagation	
5.2.3 Définition de la zone de propagation	13
5.2.3 Définition de la zone de propagation 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain	13
5.2.3 Définition de la zone de propagation 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain 5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence	13
5.2.3 Définition de la zone de propagation 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain 5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence 5.3.2 Définition de la probabilité d'occurrence	131313
5.2.3 Définition de la zone de propagation. 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant. 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain. 5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence. 5.3.2 Définition de la probabilité d'occurrence. 5.3.3 Définition de l'intensité.	13 13 13 14
5.2.3 Définition de la zone de propagation 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain. 5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence 5.3.2 Définition de la probabilité d'occurrence 5.3.3 Définition de l'intensité 5.3.4 Aléa « glissement de terrain » résultant	13 13 14 14 15
5.2.3 Définition de la zone de propagation 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant 5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain 5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence 5.3.2 Définition de la probabilité d'occurrence 5.3.3 Définition de l'intensité 5.3.4 Aléa « glissement de terrain » résultant 5.4 Méthodologie d'évaluation de l'aléa effondrement, affaissement et tassement	1313141415
5.2.3 Définition de la zone de propagation. 5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant	1313141415

Lienents localises a title illottiati	17
5.4.3 Définition de l'intensité	17
5.4.4 Aléa « effondrement / affaissement » résultant	17
5.5 Carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » de la commune de Badaroux.	18
5.6 Carte d'aléa « glissement de terrain » de la commune de Badaroux	
5.7 Carte d'aléa « effondrement / affaissement / tassement » de la commune de Badaroux	
6 CONCLUSION	18
6.1 Rappels des objectifs de l'étude	18
6.2 Limites d'utilisation	18
7 BIBLIOGRAPHIE	19
7.1 Guides méthodologiques	19
7.2 Autres références générales	19
7.3 Sites internet	
7.4 Études techniques particulières aux communes	
ANNEXE 1 : CARTE TOPOGRAPHIQUE	21
ANNEXE 2 : CARTE GÉOLOGIQUE	25
ANNEXE 3 : CARTE DES PENTES	31
ANNEXE 4 : CARTE DES OBSERVATIONS	
ANNEXE 5 : CARTE D'ALÉA « ÉBOULEMENT, CHUTE DE BLOCS ET DE PIERRES »	
ANNEXE 6 : CARTE D'ALÉA « GLISSEMENT DE TERRAIN »	39
ANNEXE 7 : CARTE D'ALÉA « EFFONDREMENT / AFFAISSEMENT »	41
Index des illustrations	
Figure 1: Typologie des instabilités [référence 3]	2
Figure 2: Badaroux, vue sur la vallée (1900-1919). [référence 19]	
Figure 3: Vue sur le village de Badaroux (2010)Figure 4: Schéma structural des bassins de Mende et Valdonnez	ა ნ
Figure 5: log stratigraphique des formations sédimentaires présentes sur le secteur étudié	5
[référence 8, modifié]	5
Figure 6: Plan d'époque (1881) montrant ce qu'aurait du être le tunnel de la Galline	6
Figure 7: Eboulement de Barjac, 1995 [référence 3]	9
Figure 8: Définition des seuils de pente à partir desquels des zones de départ potentielles peuv	/ent
être présentesFigure 9: Principe de la ligne d'énergie et propagation maximale pour les chutes de blocs	10
[référence 15]	11
Figure 10: Comparaison des zones de propagation définies par la méthode de la ligne d'énergi	е
(CONEFALL), par l'observation des blocs sur le terrain [référence 20] et par des profils	
trajectographiques (PROPAG)[référence 21]	12

igure 11: Niches d'arrachement à l'amont de la RN88, au Sud de la Boissonnade	13
Figure 12: Définition des seuils de pente à partir desquels glissements peuvent apparaître,	
exemple des marnes altérées	14
Figure 13: Effondrement sur le lit du Bramont apparu en novembre 2003 (photo DDT 48)	15
Figure 14: Les différents types de dolines (d'après Waltham & Fookes 2005)	16
igure 15: Schémas simplifiés	16
9	_

Obligation de reproduire ce document sous sa forme intégrale

13			
14 15 16 16			
10			

Mise à jour de la cartographie des aléas mouvements de terrain – Commune de Badaroux

1 Introduction

1.1 Objet de l'étude

Dans le cadre de la politique de prévention de la population face aux risques naturels majeurs, la Direction Départementale des Territoires de Lozère a confié au CEREMA d'Aix-en-Provence la cartographie des aléas mouvements de terrain dans les bassins de Mende (communes de Mende, Balsièges, le Chastel-Nouvel et Badaroux) et du Valdonnez (communes de Saint-Etienne du Valdonnez, Lanuéjols, Saint-Bauzile et Brénoux). Ces cartographies, réalisées en 2011, étaient accompagnées d'un rapport « cartes d'aléas et commentaires » (H11-164 pour la commune de Badaroux).

Depuis, suite à des remarques des communes, quelques retours sur le terrain (vérifications de points particuliers) ont été réalisés. Les contours de la carte d'aléa « chute de blocs » ont été modifiés et une stratégie de prise en compte du risque mouvements de terrain a été définie (doctrine départementale décrivant, notamment les principes d'urbanisation par rapport aux risques mouvements de terrain). Ce nouveau rapport reprend la méthodologie utilisée pour la réalisation des cartographies d'aléas, tout en intégrant les différentes modifications effectuées à ce jour.

Ce travail ne fera à priori pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) mais uniquement d'un Porter à Connaissance (PAC). La méthodologie mise en œuvre suit les mêmes principes que l'élaboration d'une carte d'aléa préparatoire à un PPR [référence 1].

1.2 Méthodologie employée

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016

L'évaluation de l'aléa mouvement de terrain se fait en 3 étapes :

- 1. la connaissance et la cartographie des phénomènes naturels présents ;
- 2. la réalisation et le croisement de plusieurs cartes thématiques : carte lithologique, carte des pentes, carte de propagation des blocs, carte de fracturation,...;
- 3. la qualification et la cartographie des aléas synthétisant les étapes précédentes. Ce zonage final permet de hiérarchiser l'aléa résultant en trois niveaux : très faible à faible, modéré et élevé à très élevé.

Faisant suite au rapport n°H10-363 décrivant la carte des observations (étape 1), et au rapport H11-164 décrivant les premières versions des cartographies des aléas et leurs commentaires, ce rapport présente l'ensemble de la démarche (étapes 2 et 3), menant à l'établissement des cartes d'aléa mouvements de terrain (« éboulement / chute de blocs / chute de pierres », « glissement » et « effondrement / affaissement / tassement ») sur la commune de Badaroux.

2 Les différents types de mouvement de terrain

Les mouvements de terrain peuvent être classés en 3 grands types :

- les mouvements avec rupture d'une zone de départ pseudo-verticale et propagation d'éléments rocheux dans le versant : les écroulements, les éboulements, les chutes blocs et les chutes de pierres ;
- · les mouvements mobilisant l'ensemble des matériaux d'un versant : les paquets glissés, les

- glissements, les coulées de boue et la solifluxion (ou reptation)
- les mouvements présentant essentiellement des déplacements verticaux : les effondrements, les affaissements et les tassements.

Dans le cadre de cette étude, 3 aléas mouvements de terrain seront qualifiés :

- · l'aléa « éboulement/chute de blocs/chute de pierres »
- l'aléa « glissement »
- l'aléa « effondrement/affaissement/tassement »

Les aléas « coulée de boue » et « tassement par retrait / gonflement » ne sont pas pris en compte. En ce qui concerne l'aléa « coulée de boue », les zones de ravinement seront identifiées car elles peuvent être considérées comme impropres à la construction (érosion rapide, instabilité des versants des ravines,...). En ce qui concerne les phénomènes de tassements par retrait / gonflement, ils ont fait l'objet d'une étude BRGM sur l'ensemble du département de la Lozère [Référence 11].

2.1 Les éboulements, les chutes de blocs et de pierres

Les masses rocheuses, affectées par des systèmes de discontinuités (failles, fractures, joints stratigraphiques, conduit de dissolution), donnent lieu à des instabilités de mécanismes variés : glissement plan, glissement de dièdre, rupture de surplomb, décollement d'écaille en paroi, basculement ou rupture de pied de colonne (figure 1).

La classification de ce type de mouvement de terrain se fait en fonction du volume total des matériaux mobilisés (VT) (tableau 1) ainsi que des volumes des éléments constituant l'instabilité (VF) (tableau 2) [référence 3].

Types d'instabilités	Volume total mobilisé (VT)
Chutes de pierres et de blocs	VT<10m ³
Éboulements en masse limitée	10m ³ < VT<10 000m ³
Éboulements en grande masse	10 000m ³ < VT<1 000 000m ³
Écroulement ou éboulement catastrophique	VT>1 000 000m ³

Tableau 1 : Les différents types d'instabilités en fonction du volume total mobilisé

Classes d'instabilités	Volume des éléments (VF)
Pierres	VF<1dm ³
Blocs	1dm ³ < VF<1m ³
Gros blocs	VF>1m ³

Tableau 2 : Les différents classes d'instabilités en fonction du volume des éléments constitutifs

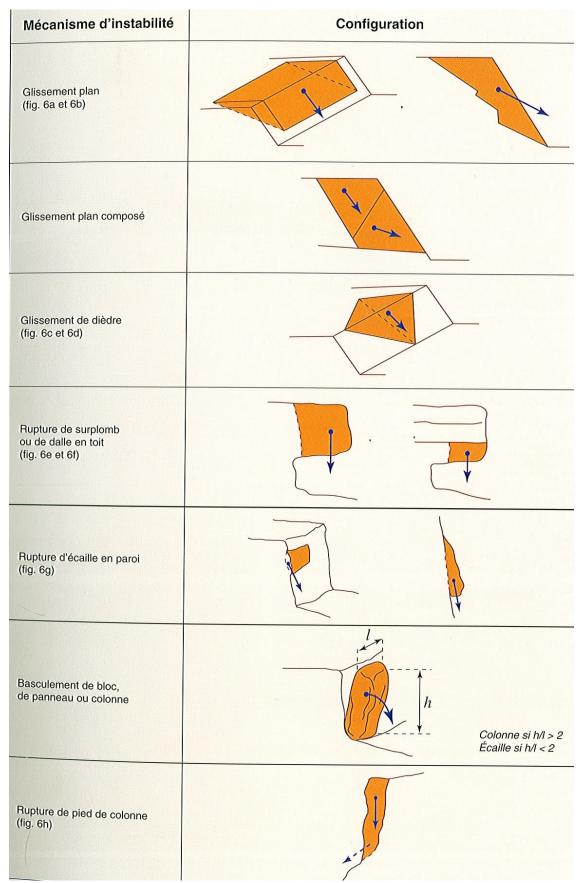


Figure 1: Typologie des instabilités [référence 3]

2.2 Les glissements de terrain

Les glissements sont des mouvements lents d'une masse de terrain meuble (sols, marnes altérées, alluvions fines, altérites, dépôts de pente ; etc...) sur une pente, le long d'une surface de rupture [référence 1]. On distingue les glissements plans (surface de rupture constituée par une discontinuité) et les glissements circulaires (surface de rupture courbe).

La classification de ce type de mouvement de terrain peut également se faire en fonction de l'épaisseur de terrain mobilisé (tableau 3).

Type de mouvement de terrain meuble	Épaisseur de terrain mobilisé
Solifluxion ou reptation	quelques dm à quelques m
Glissement	quelques m à quelques dizaines m
Glissement de versant	Plusieurs centaines de m

Tableau 3 : Les différents types de mouvement de terrain meuble

2.3 Les effondrements, affaissements et tassements

La présence de vides souterrains (naturels ou anthropiques) peut provoquer :

- la rupture des couches sus-jacentes et mener à la formation d'effondrements ou fontis (dépressions circulaires à bords verticaux) ou ;
- la déformation des couches sus-jacentes et mener à la formation d'affaissements (dépressions topographiques de faible profondeur).

En ce qui concerne les cavités souterraines, la distinction entre les phénomènes liés aux risques naturels et ceux liés aux risques technologiques est ténue.

Sont considérés comme risques technologiques, les phénomènes liés à la présence de :

- tunnels en cours d'exploitation ;
- carrières souterraines en cours d'exploitation ;
- concession minières en cours d'exploitation ou abandonnées.

Sont considérés comme risques naturels, les phénomènes liés à la présence de :

- tunnels abandonnés ;
- carrières souterraines abandonnées ;
- cavités naturelles.

Dans le cadre de cette étude, seuls les aléas naturels, liés à ces derniers éléments, seront évalués. Les zones d'exploitation minières seront localisées uniquement à titre indicatif.

3 Contexte géographique et géologique

3.1 Contexte géographique

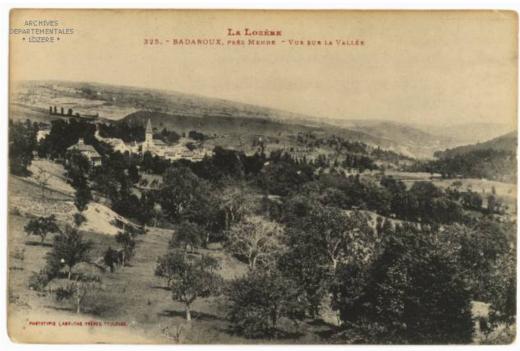


Figure 2: Badaroux, vue sur la vallée (1900-1919). [référence 19]



Figure 3: Vue sur le village de Badaroux (2010)

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016

Le territoire de la commune de Badaroux s'étend sur (voir annexe 1) :

- la bordure Nord du Causse de Mende au Sud ;
- les contreforts du massif de la Margeride au Nord.

Il est traversé par le Lot, qui forme des méandres très marqués au pied du Causse de Mende.

Le principal village est Badaroux ; il se situe avec le hameau de Pelgeires en rive droite du Lot, au pied du massif de la Margeride. Les hameaux des Bories, du Meylet et de Nojaret se trouvent en rive gauche, au pied du Causse de Mende.

Un centre de traitement des déchets se trouve au Nord de la commune.

Comme l'illustre les figures 6 et 7, la politique de restauration des terrains de montagne a mené, en Lozère, à un reboisement volontaire des pentes des Causses, enclenché dès les années 1880.

3.2 Contexte géologique

3.2.1 Contexte géologique général

Sur la commune de Badaroux, le sous-sol est constitué de formations de socle dans la partie Nord de la commune, et de formations sédimentaires au Sud de la commune (figure 4 et annexe 2).

Les secteurs granitiques sont caractérisés par un relief peu marqué, duquel affleurent quelques pointements granitiques présentant une altération typique en « boules », entourés d'arènes granitiques.

Quelques falaises de micaschistes affleurent à la faveur du découpage tectonique et présentent une schistosité globalement pentée de 20 à 50° vers le sud. Dans le détail, cette schistosité (direction et plongement) est très variable.

Les couches sédimentaires reposent en discordance sur les micaschistes et granites du socle. D'un point de vue global, elles sont pseudo-horizontales ou légèrement pentées (jusqu'à 15°). Dans le détail, la structure est un peu plus complexe et les couches sédimentaires sont affectées par des plissements d'axe WNW-ESE à grand rayon de courbure pour le Dogger et en plis pincés pour le Lias.

D'un point de vue tectonique cassante, le socle est affecté par deux systèmes de failles, l'un orienté NW-SE et l'autre orienté SSW-NNE. La plupart de ces accidents de socle se poursuivent dans la couverture sédimentaire [référence 8].

3.2.2 Description des différentes formations géologiques

Ce paragraphe décrit les différentes formations cristallines, sédimentaires et superficielles présentes sur le territoire de la commune de Badaroux (cf annexe 2).

3.2.2.1. Les formations de socle

Roches plutoniques

- granite de la Margeride ργ³

Il s'agit d'une roche plutonique (grenue) de couleur gris clair et constituée de quartz, de biotites et de grands cristaux d'orthose blanche à section rectangulaire (d'où son appellation locale de « granite à dents de cheval »). Le granite de la Margeride est traversé par des filons mis en place dans la fracturation. Sur la commune de Badaroux, un filon de porphyrite (Σ^a : roche volcanique de couleur gris verdâtre) de direction NNW-SSE est présent au Nord des ruines de Redoundel.

- leucogranite à muscovite v1

Il s'agit d'une roche plutonique (grenue) claire constituée de quartz, de feldspaths et de muscovites. Ce granite forme quelques filons recoupant les micaschistes à l'Ouest du lieu-dit la Faïsso de l'Ouncle.

Roches métamorphiques

- micaschistes quartzeux ξ^2_{ab} , $\xi\zeta^2_{ab}$, ξ_G et ξ

Il s'agit de roches métamorphiques d'éclat gris argenté, constituées essentiellement de micas, de quartz et de feldspaths plagioclases. Ces roches sont marquées par une schistosité importante, soulignée par des lamelles de micas et se débitent donc facilement en plaquettes de quelques mm à quelques cm d'épaisseur. Localement, ces roches contiennent du graphite et présentent un aspect charbonneux.

Ces micaschistes peuvent être localement affectés par le phénomène de fauchage qui correspond à un fléchissement des têtes de couches fortement redressées.

3.2.2.2. Les formations sédimentaires

L'ensemble des roches sédimentaires présentes sur le secteur étudié sont représentées dans le log lithostratigraphique de la figure 9 ; seules les formations présentes sur la commune (de l'Hettangien inférieur au Bajocien supérieur) sont décrites dans les paragraphes suivants [référence 8].

LE LIAS ou JURASSIQUE INFERIEUR

- Hettangien I₂ : calcaires jaunâtres magnésiens, 50 à 100m

Il s'agit de bancs réguliers de calcaires parfois de cargneules (roches carbonatées vacuolaires) alternant avec des lits d'argiles et marnes. La partie inférieure (I_{2a}) présente des calcaires en plaquettes et des bancs de marnes épais tandis que dans la partie supérieure (I_{2b}), les calcaires forment des bancs épais et les passées marneuses sont très minces.

L'Hettangien est en discordance sur les granites et micaschistes du socle au Nord de la commune ainsi qu'en rive gauche du Lot.

- Sinémurien I₃₋₄ : calcaires, 10 à 15m

Il s'agit de calcaire gris clair, oolithique qui forme une petite corniche topographique. Il est présent en rive gauche du Lot à Badaroux.

- Carixien I₅: calcaires, 5 à 30m

Il s'agit de calcaires clairs à texture gréseuse avec de nombreux débris de fossiles et se débitant en plaquettes. Le Carixien est présent au Sud du Causse de Mende mais il est lacunaire sur le versant Nord du Causse de Mende et de Changefège. Il n'est donc pas présent sur le territoire de Badaroux.

- Domérien I₆ : marnes, 30 à 60m

Il s'agit de marnes grises à bleutées à fossiles de Bélemnites et pouvant contenir par endroits de petits bancs marno-calcaires.

- Toarcien I₇₋₈: schistes cartons et marnes, 60 à 100m

Il s'agit de marnes noires à gris-bleu à fossiles d'Ammonites. La transition entre le Domérien et le Toarcien est marquée par la présence d'un niveau plus dur de schistes bitumineux appelés « schistes cartons ».

Ces marnes domériennes et toarciennes forment les talus situés au pied des corniches du causse de Mende et sont le siège de nombreux glissements de terrain.

LE DOGGER ou JURASSIQUE MOYEN

- Aalénien I₉; marnes et calcaires, 50 à 120m

Il s'agit de calcaires noduleux dont la base renferme quelques bancs marneux. L'altération des oxydes de fer qu'ils contiennent leur confère une couleur d'altération jaunâtre à rougeâtre caractéristique.

Les calcaires aaléniens forment la partie basse de la corniche des causses.

- Bajocien inférieur j_{1a} : calcaires, 10 à 30m

Il s'agit de calcaires oolithiques ou à entroques se présentant en gros bancs. Ce sont ces calcaires qui forment la partie médiane de la corniche des causses.

- Bajocien supérieur j_{1b} : dolomies, 40 à 100m

Il s'agit essentiellement de dolomies primaires, formées par précipitation de directe de dolomite. Quelques passées de calcaire peuvent également être présentes. Ces dolomies présentent soit des gros bancs massifs soit une morphologie ruiniforme, résultant de l'érosion chimique le long des fractures. Ce sont ces dolomies qui forment la partie haute de la corniche des causses.

3.2.2.3. Les formations superficielles

- Formations résiduelles

Il s'agit des matériaux résultant de l'altération et de la fragmentation sur place des roches, formant une épaisseur non négligeable à la surface des formations de socle.

On distingue :

- les formations résiduelles antéliasiques, résultant d'une phase d'érosion anté-lias (environ -200 millions d'années) et ayant ensuite subi un enfouissement supérieur à 1000 mètres. Seules ces altérites anté-liasiques sont représentées sur les cartes géologiques avec une surcharge (tiretés).
- les altérites actuelles, formées durant le Quaternaire (-1,8 millions d'années). A la surface des micaschistes présents sur la commune de Badaroux, les matériaux résultant sont constitués de petits blocs de roche saine dans une matrice essentiellement argileuse. A la surface des granites, les matériaux résultant sont des arènes granitiques ou sables grossiers avec une matrice plus ou moins argileuse selon la proportion de micas dans la roche originelle, des cailloutis et des boules de granites sains. Du fait de la surcharge qu'elles ont subie, ces formations sont compactes et sur-consolidées mais restent altérables et se dégradent rapidement sous l'action des agents climatiques.

- Eboulis de pierrailles (ou clapas), E

Il s'agit de dépôt de pente de blocs de petite taille, généralement non cimentés et résultant de la dislocation cryoclastique des falaises (sucession des périodes de gel et dégel). Ces formations sont représentées sur la carte géologique lorsqu'elles recouvrent entièrement le substratum et sur une épaisseur connue importante. En l'absence de sondages, leur extension cartographique n'est pas toujours fiable.

- Alluvions fluviatiles, F, F, et Fz

Les alluvions, constituées de galets, graviers et sables parfois dans une matrice argileuse, sont présentes sur de faibles surfaces autour du Lot.

Dans les terrains cristallins, les vallons présentent des bandes d'alluvions beaucoup plus limoneuses, pouvant être le siège de phénomènes de tassement (lorsqu'elles sont riches en matière organique, notamment dans les vallons tourbeux rencontrés au dessus de 1000m d'altitude) voir même de glissement lorsque la pente est suffisamment forte.

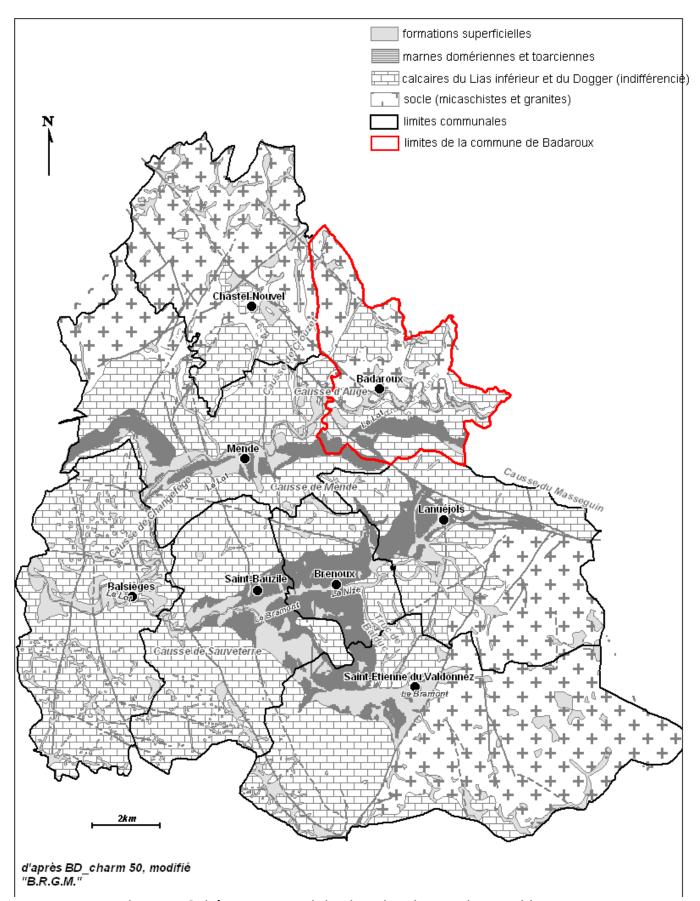


Figure 4: Schéma structural des bassins de Mende et Valdonnez.

3.2.3 Le profil géologique « type »de la commune

Le versant Nord du Causse de Mende présente le profil suivant :

- le haut de la corniche du Causse de Mende est constitué des dolomies du Bajocien supérieur, présentant un relief ruiniforme, non continu et susceptibles de libérer des instabilités de gros volume ;
- le bas de cette corniche est constitué des calcaires aaléniens formant quelques falaises pouvant également libérer des blocs mais de volume moins important ;
- les marnes domériennes et toarciennes forment le pied de la corniche, avec adoucissement de la pente au niveau de la transition de faciès entre Toarcien et Aalénien, siège de glissements de terrain ;
- le pied du versant se poursuit avec un léger escarpement formé par les calcaires du Lias, déposé en discordance sur les micaschistes et granites bordant les méandres du Lot ;
- les éboulis recouvrent en partie le versant marneux et liasique sur le côté Ouest de la commune.

Les contreforts du massif de la Margeride présentent des reliefs doux, recouverts par endroits par les calcaires hettangiens.

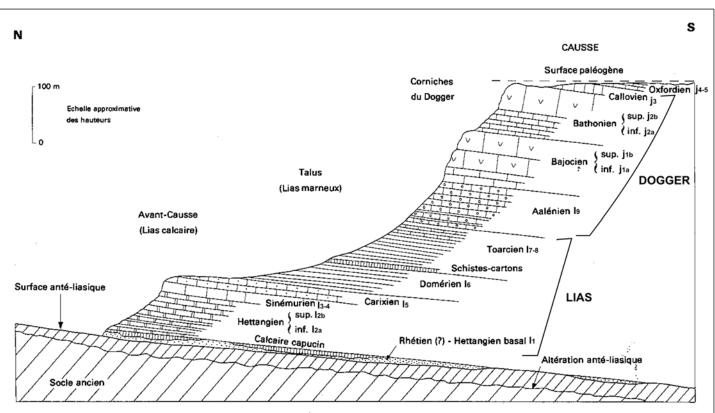


Figure 5: log stratigraphique des formations sédimentaires présentes sur le secteur étudié [référence 8, modifié]

4 Carte des observations

4.1 Élaboration de la carte

La construction de la carte des observations résulte de la synthèse des 4 étapes suivantes :

- *une synthèse bibliographique :* consultation des Archives Départementales, des Archives Municipales de Mende, des archives internes au CETE Méditerranée, des bases de données nationales [références 16 et 17, et référence 9 texte associé à la référence 17], des cartes géologiques 1/50 000 du BRGM [références 5, 6, 7 et 8].
- une enquête auprès des acteurs locaux : mairies, Conseil Général de Lozère (CG 48), Office National des Forêts (ONF) Agence de Mende [référence 10], Comité Départemental de Spéléologie de la Lozère (CDS 48) [référence 12 et 13], Association pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE) [référence 14].
- *une étude du secteur par photo-interprétation :* les photographies aériennes produites par l'IGN ont permis de repérer les grandes structures tectoniques et les dolines (campagne Couleur au 1/25 000 de 1994) puis d'identifier plus précisément les autres indices de mouvements de terrain (campagne Noir et Blanc au 1/15 000 de 1967, campagne Noir et Blanc au 1/20 000 de 1977).
- des observations de terrain : l'étude terrain a été réalisée entre mai et octobre 2010, sur une durée totale de 26 jours pour l'ensemble des 8 communes. Elle a permis de vérifier l'implantation des informations acquises précédemment et d'acquérir des informations supplémentaires. Cette reconnaissance a consisté à :
 - <u>. analyser le contexte géomorphologique général</u>: nature lithologique, identification des mouvements de grande ampleur tels que les paquets glissés ou les écroulements anciens, répartition de la fracturation, mode d'altération,...
 - <u>. pour l'aléa « éboulement/chute de blocs/ chute de pierres » :</u> localiser les zones de départ, les échantillonner pour qualifier leur aléa de départ (probabilité de rupture et évaluation des volumes en jeu), repérer des trajectoires existantes (blocs isolés dans le versant), analyser la morphologie de la zone de propagation.
 - <u>. pour l'aléa « glissement »</u>: identifier la nature des formations superficielles, localiser les indices de mouvements (niches d'arrachement, moutonnement, indices de mouvements de surface, fissuration des bâtiments ou des routes).
 - <u>. pour l'aléa « effondrement/affaissement »</u> : décrire la géométrie des dolines, localiser les entrées de cavités souterraines, identifier leur étendue.

La carte des observations faisant l'objet du rapport n° H10-363, dont la version révisée est présente en annexe 4, recense les éléments suivants :

- pour l'aléa « éboulement / chute de blocs / chute de pierres » : falaises, zones de versant rocheux, chaos granitiques instables, talus routiers et talus de piste, blocs ou masses éboulé(e)s ;
- pour l'aléa « glissement » : paquets glissés, glissements actifs, moutonnements, indices de mouvements de surface ;
- pour l'aléa « effondrement/affaissement » : dolines, cavités naturelles, cavités anthropiques. D'autres éléments informatifs ont été représentés sur cette carte : les cours d'eau, les sources, les captages, les axes d'écoulement souterrains, les ravinements, les limites des concessions minières ainsi que les fractures identifiées par photo-interprétation.

4.2 Nouveaux éléments par rapport à la première version de carte des observations

Depuis la réalisation de la carte des observations (décembre 2010), de nouvelles informations ont été acquises : retour sur le terrain au mois d'avril (végétation sans feuilles, zones défrichées), accès à de nouvelles bases de données (Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France, cartes géologiques 1/50 000 vectorisées...). Sur la commune de Badaroux, ceci nous a permis de localiser quelques failles supplémentaires et d'ajouter de nouvelles falaises à celles déjà observées. C'est le cas au Nord de Pelgeires, au Sud de Nojaret, au niveau de La Baraque et des Combes.

De plus, des informations nous ont été apportées par l'Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France concernant trois galeries, celles de l'Apio 1 (étiquette 17) et de l'Apio 2 (étiquette 18) et celle de la Galline (étiquette 19 et figure 6).

Des précisions nous ont été données concernant la galerie sous Badaroux (étiquette 12), notamment sur son emplacement exact (référence 23).

Ces éléments ont été rajoutés dans la version révisée de la carte des observations (annexe 4).

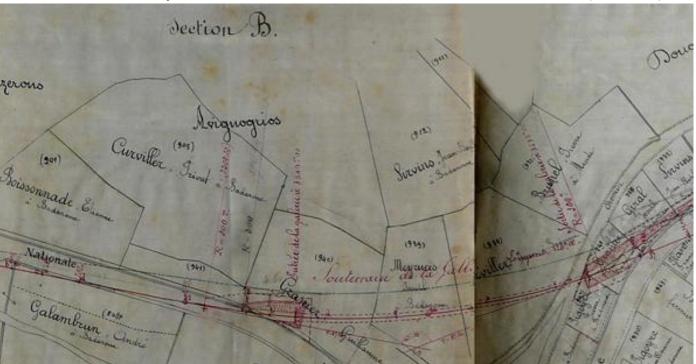


Figure 6: Plan d'époque (1881) montrant ce qu'aurait du être le tunnel de la Galline.

4.3 Les phénomènes connus sur la commune

Etiquette	Phénomène	site	date	Source de l'information	Description
	Éboulement/chute de blocs et de pierres	Entre Badaroux et Nojaret	1827	Archives départementales	« une masse considérable de rochers schisteux [] s'écroula tout à coup sur le chemin communal de Badaroux à Nojaret, entre le valat de Boisset et celui de Banacho, sans causer d'autre accident que celui de l'encombrement de ce chemin ». Pas de précision sur la localisation.
3	Éboulement/chute de blocs et de pierres	Chemin à l'est des Bories		Terrain	De nombreux blocs de plusieurs dizaines de dm3 sont présents le long de la piste de Mézeirac. Un bloc de 50 dm3 environ a été observé sur la piste en contrebas.
4	Éboulement/chute de blocs et de pierres	Nojaret		Terrain	Une falaise est présente au dessus de la maison située en bordure de RD901, en face de Nojaret. Des blocs (jusqu'à 1 m³) sont présents dans la pente, les plus proches étant à 15m de la maison.
6	Éboulement/chute de blocs et de pierres	Entrée Ouest de Badaroux		Terrain	Ancienne cicatrice d'un éboulement correspondant à du glissement rocheux le long du plan de schistosité, penté vers le sud.
7	Éboulement/chute de blocs et de pierres	Entrée Ouest de Badaroux	1992 et 1995	Etude CETE Méditerranée	Eboulement avec obstruction partielle de la RN88, correspondant à du glissement rocheux le long du plan de schistosité (penté vers le sud).
10	Glissement	Pelgeires	1991	Etude CETE Méditerranée	Zone en mouvement comprise entre deux déblais, avec la chaussée qui est affectée sur une vingtaine de mètres de longueur.
12	Effondrement/ affaissement	Vallon à l'ouest du ravin du Bouisset		Entretien mairie de Badaroux + Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France	Présence d'une ancienne galerie d'origine anthropiqueferroviaire abandonnée, d'une longueur totale de 300m.
17	Effondrement/ affaissement	Ravin de l'Apio		Données de l'Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France + BD ALEPE	Présence d'une galerie ferroviaire abandonnée, qui a été entièrement percée puis rebouchée et murée.
18	Effondrement/ affaissement	Ravin de l'Apio		Données de l'Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France	Présence d'un front d'attaque d'une galerie ferroviaire, qui a été abandonnée.
19	Effondrement/ affaissement	Entrée Ouest de Badaroux		Données de l'Inventaire des Tunnels Ferroviaires de France	Tunnel de la Galline, percé en galerie d'axe de section réduite, puis rebouché à ses extrémités après abandon du projet.
	Effondrement/ affaissement ou ravinement/ glissement	Pelgeires	1846	Archives départementales	« Une excavation occasionnée par l'orage du 17 octobre a fait crouler le 18 la maison de M. Masson ». Pas de précision sur la localisation.
13	Effondrement/ affaissement	A l'ouest du ravin de l'Apio		BD cavité	Pas de plan ni de coupe.
14	Effondrement/ affaissement	A l'est du ravin de Combe Peirouse		BD cavité	Pas de plan ni de coupe.
15	Effondrement/ affaissement	A l'est de Pelgeires		BD cavité	Pas de plan ni de coupe.
16	Effondrement/ affaissement	A l'est du ravin de Combe Fourchade		BD ALEPE	Pas de plan ni de coupe.

[Voir l'étude CF/H10-363 pour plus de détails sur ces phénomènes]

4.4 Nouveaux éléments depuis 2011

N° chrono: H15-071 – Septembre 2016

Suite à la transmission des premières versions de cartographie de l'aléa mouvement de terrain à la DDT48, une étude détaillée a été réalisée par le bureau d'étude Hydrogéotechique Sud-Ouest en 2015 sur 4 secteurs de la commune, identifiés comme présentant un aléa glissement modéré à élevé (référence 23). Sur la nouvelle version de carte de l'aléa glissement, associée à ce rapport, un renvoi à cette étude détaillée est fait pour ces 4 secteurs.

Grâce à des précisions apportées sur la localisation et le recouvrement de la galerie anthropique située à l'Est du village, l'aléa effondrement a été modifié (d'après l'étude du bureau Hydrogéotechnique Sud Ouest réalisée en 2015, référence 23).

5 Cartes des aléas

Modifications depuis 2011:

Après discussion autour de la méthodologie mise en œuvre pour la cartographie des aléas mouvements de terrain, celle-ci a été modifiée sur plusieurs points :

Aléa chutes de blocs : révision de la méthodologie de définition de la zone de propagation des chutes de blocs.

Lors d'une réunion avec la DDT48 en janvier 2013, il a été soulevé le fait qu'une contradiction pouvait être identifiée entre les angles observés sur les 4 événements réels et les angles appliqués dans la méthodologie. La méthodologie présentée dans le paragraphe 5.2.1.3 décrit cette méthodologie modifiée.

Aucun secteur de la commune de Badaroux n'est concerné par cette révision de la méthodologie.

Aléa effondrement: adaptation de la représentation des niveaux d'aléas de manière à coller à la stratégie de prise en compte du risque mouvements de terrain réalisée pour le département de la Lozère (doctrine départementale définissant les règles de constructibilité). Ainsi les couleurs de représentation de l'aléa effondrement ont été modifiées.

L'ensemble de la commune est concernée par ces modifications.

5.1 Notion d'aléa : occurrence et intensité

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016

L'aléa résulte du croisement entre, d'une part, la probabilité d'occurrence d'un phénomène et, d'autre part, son intensité [référence 2].

Contrairement aux aléas sismique ou inondation, la probabilité d'occurrence d'un mouvement de terrain ne peut pas se quantifier en se basant sur l'exploitation de séries statistiques (sauf cas particuliers). Cette dernière ne peut donc être approchée que qualitativement ; pour un délai fixé à 100 ans dans le cadre de cette étude.

Dans le cas présent, pour lequel l'objectif est de guider l'aménagement du territoire et d'en définir la constructibilité, la seule probabilité d'occurrence ne permet pas de hiérarchiser les secteurs présentant des aléas de différentes natures. Il sera donc nécessaire de définir l'intensité potentielle de chaque aléa, en respectant au mieux la grille ci-dessous (tableau 4).

Niveau d'intensité (I)	Niveau des mesures de prévention nécessaires	Exemples de mesures de prévention
Faible (I1)	Moins de 10% de la valeur vénale d'une maison individuelle moyenne	Purge de quelques blocs instables en falaise, confortation d'une cave par pilier maçonné
Modérée (I2)	Parade financièrement supportable par un groupe restreint de propriétaires (immeuble collectif, petit lotissement)	

Niveau d'intensité (I)	Niveau des mesures de prévention nécessaires	Exemples de mesures de prévention
Élevée (I3)		Stabilisation d'un glissement de terrain de grande ampleur, confortement d'un pan de falaise instable
Majeure (I4)		Phénomène exceptionnel tel que Séchilienne (Isère) ou La Clapière (Alpes-Martitimes), impliquant plusieurs dizaines de millions de m³

Tableau 4 : Définition de quatre niveaux d'intensité pour les mouvements de terrain, basée sur la « Demande de Prévention Potentielle » (DPP) [référence 2]

Dans le cadre de cette étude, le croisement entre ces 2 paramètres respectera la grille ci-dessous, privilégiant la prise en compte de l'intensité et donc le coût et la faisabilité de la prévention.

Intensité (I)	Probabilité d'occurrence (P)			
	Faible (P1)	Modérée (P2)	Élevée (P3)	
Faible (I1)	Aléa faible	Aléa faible	Aléa modéré	
Modérée (I2)	Aléa modéré	Aléa modéré	Aléa modéré	
Élevée (I3)	Aléa modéré	Aléa élevé	Aléa élevé	
Majeure (I4)	Aléa élevé	Aléa élevé	Aléa élevé	

La méthodologie retenue pour définir la probabilité d'occurrence et l'intensité de chaque type d'aléa est décrite dans les paragraphes suivants.

De plus, afin de prévoir au mieux le phénomène susceptible de survenir sur le secteur étudié, il convient de définir l'aléa de référence pour chaque type de mouvement de terrain. Le mouvement prévisible de référence à prendre en compte est conventionnellement le plus fort événement historique connu sur le secteur étudié. Les événements exceptionnels d'occurrence géologique (ex : le Mont Granier en 1248) ne sont pas pris en considération [référence 1].

5.2 Méthodologie d'évaluation de l'aléa éboulement, chute de blocs et de pierres

5.2.1 Définition de l'aléa « éboulement,... » de référence

En ce qui concerne l'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres », l'aléa de référence est l'éboulement en masse limitée de Barjac, qui a eu lieu le 19 octobre 1995. Plusieurs gros blocs (jusqu'à 50m³) se sont détachés de la barre sommitale, constituée des dolomies ruiniformes du Bajocien supérieur. Les blocs se sont propagés sur une distance maximale de 530m (figure 6) et l'un d'eux a détruit une habitation et provoqué le décès de son habitante.

Le contexte géomorphologique de cet événement est comparable au contexte de bordure de Causses, présent sur les communes faisant l'objet de cette étude.

Sur le secteur étudié, de nombreux écroulis sont présents. Sous l'effet de l'altération par sous-cavage des marnes domériennes et toarciennes. associée à la présence de discontinuités favorables, des pans de falaise formant les bordures de Causses se sont éboulés en masse. Ce phénomène cyclique est récurrent, à l'échelle du Quaternaire (-1,81 millions d'années aujourd'hui), sur les bordures de Causses [référence 8]. L'occurrence de ces phénomènes de grande ampleur dépasse le délai fixé à 100 ans pour cette étude et ils ne sont donc pas considérés comme aléa de référence.



Figure 7: Eboulement de Barjac, 1995 [référence 3]

5.2.2 Définition de l'aléa de rupture

a) Définition des zones de départ

Chaque falaise, identifiée sur le terrain ou par photo-interprétation, est une zone de départ avérée. Au droit des zones avec un enjeu significatif, les relevés de terrain ont cherché à être exhaustifs. Cependant, la densité de la végétation sur certains secteurs a pu masquer certaines zones de départ. Afin de pallier à cette éventuelle lacune, des zones de départ potentielles ont été définies à partir d'un traitement SIG. Pour chaque lithologie susceptible de former des falaises (micaschistes, calcaires du Lias, calcaires et dolomies du Dogger, calcaires aaléniens), est réalisé un histogramme de répartition des pentes contenues dans les zones de falaises (exemple pour les calcaires aaléniens en figure 8). Ce traitement statistique résulte du croisement par SIG entre les zones de falaises identifiées sur le terrain et le MNT (maille de 25m). Ainsi, le seuil de pente, à partir duquel des falaises peuvent potentiellement être présentes, a été défini comme correspondant à la valeur de pente pour laquelle 80% des falaises ont été identifiées (exemple pour les calcaires aaléniens en figure 8).

Ce seuil de pente a été défini pour chaque lithologie (tableau 5).

Formation	Seuil de pente (MNT)
Micaschistes	21°
Calcaires du Lias	14°
Calcaires aaléniens	30°
Calcaires et dolomies de Dogger	24°

Tableau 5 : Seuils de pente à partir desquels des falaises peuvent potentiellement être présentes.

Lors de la réalisation de la carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres », ces zones de départ potentielles ont été prises en compte, uniquement dans les zones ne présentant pas d'enjeu significatif.

CEREMA / DterMed LAP / SGRN

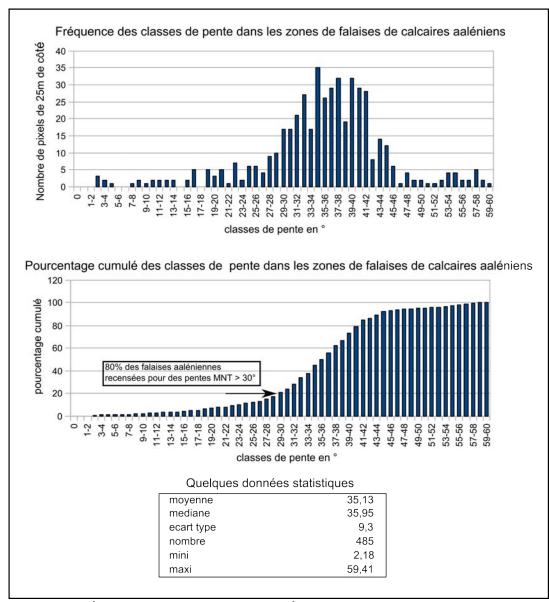


Figure 8: Définition des seuils de pente à partir desquels des zones de départ potentielles peuvent être présentes

b) Définition de l'intensité des instabilités

Lors de la phase de reconnaissance sur le terrain, un échantillon de falaise de chaque lithologie, dans chaque contexte géomorphologique a été décrit, en privilégiant les secteurs situés à l'amont d'une zone d'enjeu actuel ou futur.

Cet échantillonnage a permis d'identifier le volume total des instabilités (VT) et d'estimer le volume probable élémentaire après fragmentation (VF) (estimation basée sur l'observation du découpage du massif rocheux par les discontinuités).

L'intensité des instabilités rocheuses résulte du croisement entre ces 2 paramètres VT et VF en respectant la grille ci-dessous.

Cette évaluation de l'intensité des instabilités reste en concordance avec le tableau 4.

Intensité (I)		Volume total (VT)			
		VT 1 <1m ³	VT2 1m³< < 10m³	Éboulement en masse limitée VT3>10m³	
. , .	VF1 Pierres (<1dm³)	Intensité faible (I1)	Intensité modérée (I2)	X	
Volume fragmenté (VF)	VF2 Blocs (1dm ³ < 1m ³)	Intensité modérée (I2)	Intensité modérée (I2)	Intensité élevée (l3)	
	VF3 Gros blocs (>1m³)	Х	Intensité élevée (I3)	Intensité élevée (I3)	

c) Définition de la probabilité de rupture des instabilités

L'échantillonnage a également permis de définir le mécanisme et la probabilité de rupture de chaque type d'instabilité. L'évaluation de la probabilité de rupture dans un délai de 100 ans a été faite de manière qualitative, en se basant sur l'observation des paramètres suivants :

- stratigraphie ou schistosité
- orientation, fréquence et ouverture des discontinuités ;
- présence de végétation ;
- présence de circulation d'eau ;
- cicatrices de rupture ;
- blocs éboulés observés dans la pente.

d) Définition de l'aléa de rupture

Pour les falaises qualifiées sur le terrain, l'aléa de rupture résulte du croisement entre l'intensité des instabilités identifiées et leur probabilité de rupture, en respectant la grille ci-dessous. Lorsque plusieurs types d'instabilités sont présentes, le niveau d'aléa le plus élevé est retenu.

Sur la carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » (annexe 5), l'aplat de couleur des zones de départ correspond au niveau de l'aléa et des lettres précisent les paramètres VT, VF et P ayant mené à la qualification de cet aléa.

		Probabilité rupture			
Aléa rupture		P1 Faible	P2 Modérée	P3 Élevée	
Inda = = :44 (I)	Faible (I1)	Aléa faible	Aléa faible	Aléa modéré	
Intensité (I)	Modérée (I2)	Aléa modéré	Aléa modéré	Aléa modéré	
	Élevée (I3)	Aléa modéré	Aléa élevé	Aléa élevé	

Pour les falaises repérées sur le terrain mais n'ayant pas l'objet d'une qualification précise, le niveau d'aléa attribué est celui de la falaise échantillonnée la plus proche et correspondant à un contexte géomorphologique comparable (même orientation, même formation géologique).

10

5.2.3 Définition de la zone de propagation

Sur le secteur étudié, le bas des versants est occupé soit par des champs cultivés soit par des zones urbanisées. Les blocs éboulés sont donc la plupart du temps retirés et il s'avère impossible de définir les limites de propagation à partir de l'observation de la position de ces blocs. L'analyse des propagations à l'aide d'un logiciel de trajectographie nécessiterait de disposer d'un fond topographique à une échelle adaptée. La DDT 48 ne disposant que du fond topographique IGN au 1/25 000, l'évaluation des propagations à l'aide de ce type de logiciel reste trop imprécise.

Les limites des zones de propagation ont donc été définies en combinant la méthode de la ligne d'énergie, l'observation de quelques événements réels sur le secteur et les résultats de profils trajectographiques (logiciel PROPAG).

La méthode de la ligne d'énergie est une méthode utilisée (CEMAGREF, CREALP, ...) pour déterminer, dans une première approche, les limites de propagation. « Le principe de cette méthode repose sur le fait qu'un bloc ne peut progresser sur une pente que si celle-ci est suffisamment raide. Ainsi, si la pente est supérieure à un angle limite β , il accélère. Si elle est inférieure à β , il ralentit. En partant de ce constat, un bloc peut aller d'une zone de départ A jusqu'à β , point d'intersection du relief avec une ligne imaginaire partant du point de départ et formant un angle β avec l'horizontal » [référence 15] (figure 9).

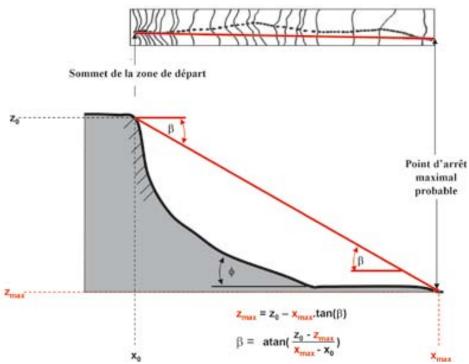


Figure 9: Principe de la ligne d'énergie et propagation maximale pour les chutes de blocs [référence 15]

La bibliographie donne des valeurs de l'angle β , basées sur l'expérimentation, comprises entre 22 et 41°, en fonction de la dimension des blocs et de la nature du versant. Quatre événements ont eu lieu à proximité, dans un contexte géomorphologique comparable à celui du secteur actuellement étudié (voir tableau 6).

Des angles de 29° ont été obtenus pour des événements ayant mobilisé des blocs de l'ordre de 10m³ (Ispagnac et Florac) et des angles de 24° pour des événements ayant mobilisé des blocs de

plusieurs dizaines de m³ (Barjac et Quézac).

Il a donc été choisi d'utiliser ces 2 valeurs de β pour définir les zones de propagation (voir tableau ci-dessous) :

- $\beta = 24^{\circ}$ pour VT3 / VF3;
- β = 29° pour tout le reste.

Intensité des instabilités potentielles	Croisement VT et VF	Valeur de l'angle β
Faible (I1)	VT1 (<1m³) et VF1 (<1dm³)	
	VT1 (<1m³) et VF2 (entre 1dm³ et 1m³)	
Modérée (I2)	VT2 (entre 1m³ et 10m³) et VF1 (<1dm³)	29°
	VT2 (entre 1m³ et 10m³) et VF2 (entre 1dm³ et 1m³)	
	VT2 (entre 1m³ et 10m³) et VF3 (>1m³)	
Élevée (I3)	VT3 (> 10m³) et VF2 (entre 1dm³ et 1m³)	
	VT3 (> 10m³) et VF3 (>1m³)	24°

Commune	Ispagnac	ac Barjac Quézac		Florac
Lieu-dit	Rocher de la Table	Boutarrotes	Le Buisson	Château de Florac
Date	avril 2001	octobre 1995 19/11/95		12/12/06
Volume total	ne total 5m³ 250m³		250m³	500 à 800m³
Volume des blocs	5m³	50m³	environ 30m³	10m³
Nature de la falaise éboulée	calcaires du Bajocien inférieur	calcaires du Bajocien supérieur	calcaires du Bathonien	Calcaires du Bathonien
Nature du versant	 calcaires aaléniens marnes domériennes et toarciennes éboulis sur marnes écroulis 	- calcaires du Bajocien inférieur - calcaires aaléniens - éboulis sur calcaires aaléniens - éboulis sur marnes	 calcaires du Bajocien calcaires aaléniens alluvions sur calcaires aaléniens 	 calcaires du Bajocien calcaires aaléniens marnes domériennes et toarciennes calcaires du Lias
Pentes moyennes du versant	Pentes moyennes du - naut du versant : 30 diminution progressive - de la pente - bas du versant : 10		- bas du versant : 10° -plaine alluviale du	
Distance parcourue	400m 575m 325m		325m	550m
Dégâts occasionnés			RD16	
Valeur de l'angle β	30° 31° 33 6°		23,5°	29

Tableau 6: définition de l'angle de la ligne d'énergie β pour 4 événements de la région

Le calcul des zones de propagation avec ces 2 valeurs d'angle a été réalisé sur SIG avec l'aide du logiciel CONEFALL (développé par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne).

Afin de valider cette méthodologie, les limites obtenues avec CONEFALL ont été comparées, sur la commune de Saint-Bauzile :

- à la limite de propagation basée sur l'observation précise des blocs sur le terrain [référence 20] ;
- à la limite de propagation obtenue à partir d'un profil trajectographique réalisé sous PROPAG (profil levé au 1/5000 lors d'une étude CETE Méditerranée [référence 21]).

Les résultats de cette comparaison sont représentés sur la figure 10.

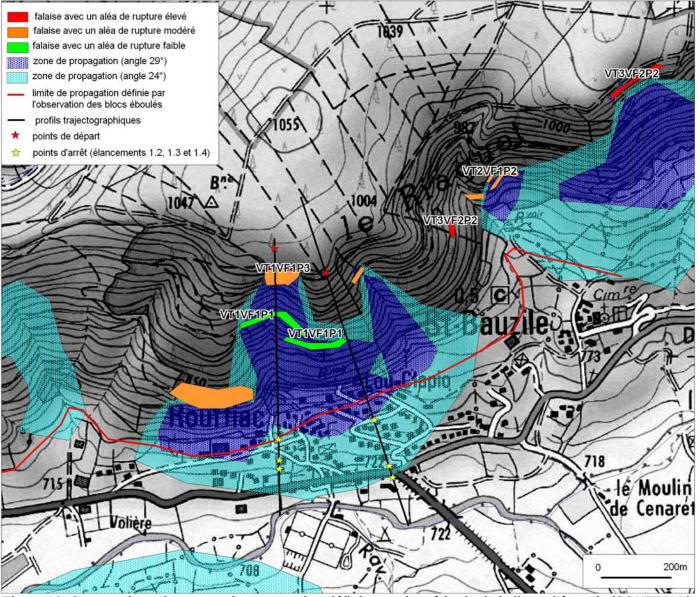


Figure 10: Comparaison des zones de propagation définies par la méthode de la ligne d'énergie (CONEFALL), par l'observation des blocs sur le terrain [référence 20] et par des profils trajectographiques (PROPAG) [référence 21]

Des corrections manuelles sont ensuite réalisées, basées sur nos observations de terrain (prise en compte des replats, des rivières, des blocs observés sur le terrain, ...). L'angle de déviation latérale a été corrigé manuellement et fixé à 15° par rapport à la ligne de plus grande pente.

5.2.4 Aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » résultant

En ce qui concerne les zones de falaises identifiées sur le terrain, le niveau d'aléa dans les zones de propagation correspond au niveau de l'aléa de rupture de la zone de départ située à l'amont. En ce qui concerne les zones de falaises potentielles (définies par traitement SIG), ces dernières ne sont pas représentées sur la carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » (annexe 5). Il a été choisi d'attribuer aux zones de propagation situées sous ces zones de falaises potentielles un aléa inférieur d'un niveau par rapport aux zones définies à proximité.

5.3 Méthodologie d'évaluation de l'aléa glissement de terrain

5.3.1 Définition de l'aléa « glissement de terrain » de référence

En ce qui concerne l'aléa « glissement de terrain », l'aléa de référence est le glissement situé à l'entrée Ouest de Mende, entre le lieu dit la Boissonnade et le lieu dit le Tuf et qui affecte des marnes toarciennes altérées, situées à l'aval d'un placage d'éboulis (figure 10).

La surface globale affectée par les désordres est de 0,19km² (soit 19 hectares). La profondeur de la surface de rupture est de l'ordre d'une dizaine de mètres.



Figure 11: Niches d'arrachement à l'amont de la RN88, au Sud de la Boissonnade

Sur le secteur étudié, de nombreux écroulis sont présents. Sous l'effet de l'altération par souscavage des marnes domériennes et toarciennes, associée à la présence de discontinuités favorables, des pans de falaise formant les bordures de Causses se sont éboulés en masse. La surcharge ainsi engendrée favorise ensuite les phénomènes de glissement dans les marnes, comme c'est le cas sur la bordure Est du signal de Flagit (commune de Mende). Ce phénomène cyclique est récurrent sur les bordures de Causses durant tout le Quaternaire [référence 8]. L'occurrence de ces phénomènes de grande ampleur dépasse le délai fixé à 100 ans pour cette étude et ils ne sont donc pas considérés comme aléa de référence.

5.3.2 Définition de la probabilité d'occurrence

La probabilité d'occurrence de l'aléa glissement a été définie à partir de 4 critères :

- la lithologie : sensible ou non sensible ;
- la pente ;
- la présence de circulation d'eau : sources, captages, venues d'eau diffuses, traces d'humidité, végétation hydrophile ;
- la présence d'indices de mouvements avérés : glissement actifs, moutonnement ou indices de mouvements de surfaces superficiels, bâtiments ou infrastructures routières dégradés.

La première étape a consisté à définir les seuils de pente pour lesquels des glissements peuvent apparaître. Pour chaque lithologie sensible à l'aléa glissement (marnes altérées, micaschistes altérés, arènes granitiques, éboulis, alluvions), est réalisé un histogramme de répartition des pentes, présentes au sein des zones d'indices de mouvement identifiées sur le terrain (exemple pour les marnes altérées en figure 12). Ce traitement statistique résulte du croisement par SIG entre les zones d'indices de mouvement identifiées sur le terrain et le MNT (maille de 25m). Deux seuils de pente p1 et p2 ont été définis comme correspondant respectivement aux valeurs de

pente pour lesquelles 80% et 50% des indices de glissement ont été identifiés (exemple pour les marnes altérées en figure 12).

Seules deux lithologies sensibles (marnes altérées et éboulis sur marnes) regroupent suffisamment d'indices de mouvement pour que le traitement statistique ait une signification (nombre d'indices >40) (tableau 7). La pente calculée à partir du MNT est lissée du fait de la résolution de 25m. La pente réelle correspondante peut être approchée à l'aide de la formule suivante [référence 15].

$$\alpha$$
MNT = α reel x RES- 0,075

Les seuils de pente ainsi obtenus pour ces deux formations sont donnés dans le tableau 6.

Les mêmes seuils de pente ont été attribués aux alluvions fines en contexte granitique, présentant des caractéristiques géotechniques proches des marnes altérées.

Les autres formations (micaschistes altérés, éboulis hors marnes, arènes granitiques et alluvions grossières hors contexte granitique) sont moins sensibles aux phénomènes de glissement et des seuils de pente plus élevés leur sont attribués (tableau 6).

Formation	p1 MNT	p1 réelle calculée	p2 MNT	p2 réelle calculée
Marnes altérées				
Éboulis sur marnes	7 °	9°	12°	15°
Alluvions fines en contexte granitique	•	J	12	10
Micaschistes altérés				
Eboulis hors marnes				
Arènes granitiques	12°	15°	17°	21°
Alluvions grossières hors contexte granitique				

Tableau 7 : Seuils de pente p1 et p2 à partir desquels des glissements peuvent apparaître.

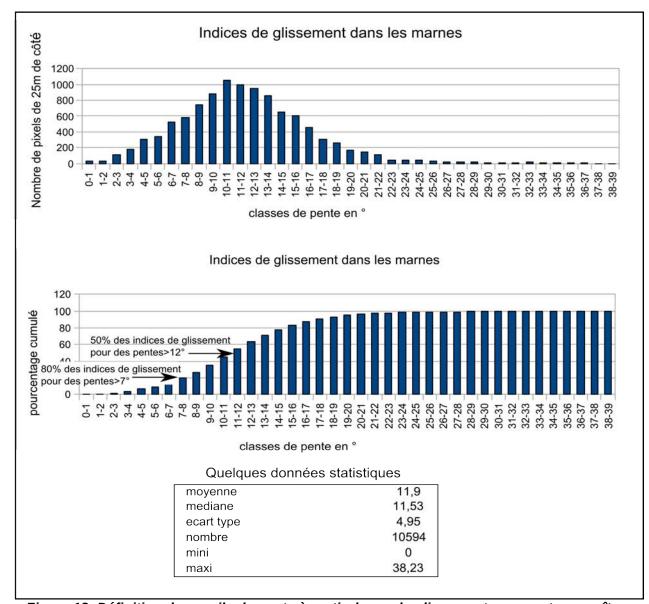


Figure 12: Définition des seuils de pente à partir desquels glissements peuvent apparaître, exemple des marnes altérées

La probabilité d'occurrence de l'aléa « glissement » est ensuite définie en respectant la grille suivante :

Probabilité d'occurrence (P)	Litho + p2>p>p1	Litho + p>p2	Litho + p2>p>p1 + Eau	Indices	Litho + p>p2 + Eau
Faible (P1)	X				
Modérée (P2)		Х	Х		
Élevée (P3)				Х	Х

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016

Cas particuliers:

• Les écroulis :

Sous l'effet de l'altération par sous-cavage des marnes domériennes et toarciennes associée a la présence de discontinuités favorables, des pans de falaise formant les bordures de Causses se sont éboulés en masse. La surcharge ainsi engendrée et les circulations d'eau dans ces écroulis favorisent les phénomènes de glissement dans les marnes sous-jacentes. Sur ces secteurs, la probabilité d'occurrence a été définie de la facon suivante :

- probabilité d'occurrence faible au niveau des zones replats ;
- probabilité d'occurrence modérée au niveau des pentes constituées d'écroulis ;
- probabilité d'occurrence élevée au niveau du bas de versant marneux situé en pied de ces écroulis.

Les érosions de berges :

Lorsque des phénomènes d'érosion de berges sont possibles en bas de versant (partie concave d'un méandre), la probabilité d'occurrence de l'aléa \ll glissement \gg est augmentée d'un niveau.

5.3.3 Définition de l'intensité

L'intensité des glissements potentiels dépend essentiellement de la profondeur de la surface de rupture potentielle (contact marnes saines / marnes altérées par exemple). Seules des données de forage permettent d'accéder à cette information. Dans cette première approche, l'intensité de l'aléa « glissement » ne peut donc pas être évaluée.

5.3.4 Aléa « glissement de terrain » résultant

L'intensité de l'aléa « glissement » ne pouvant être évaluée par cette première approche, l'aléa « glissement » cartographié correspondra donc uniquement à une probabilité d'occurrence (annexe 6)

Les zones de ravinement, qui peuvent être considérées comme impropres à la construction, sont uniquement localisées, sans qualification du niveau d'aléa qu'elles représentent.

5.4 Méthodologie d'évaluation de l'aléa effondrement, affaissement et tassement

5.4.1 Définition de l'aléa « effondrement/affaissement/tassement » de référence

En ce qui concerne l'aléa « effondrement / affaissement / tassement », l'aléa de référence est le gouffre qui s'est formé dans le lit du Bramont en novembre 2003 suite à une crue du cours d'eau. Il mesurait environ 10m de diamètre et 15m de profondeur, avec des parois très instables. Le Bramont s'est complétement perdu dans ce gouffre (figure 14).

Actuellement, la trace du gouffre est toujours visible et le Bramont se perd partiellement à cet endroit.

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016



Figure 13: Effondrement sur le lit du Bramont apparu en novembre 2003 (photo DDT 48).

5.4.2 Définition de la probabilité d'occurrence

Plusieurs types d'éléments sont rencontrés sur la commune de Mende:

- des failles, avérées ou supposées (source: BRGM, études ou photo-interprétation);
- des cavités naturelles et leurs galeries (source: base de données BD Cavités, entretiens avec les spéléologues, observations de terrain...);
- des dolines (source: études, photo-interprétation et observations de terrain);
- des liens hydrauliques (source: entretiens avec les spéléologues);

A titre informatif, des entrées de galeries de travaux miniers seront localisées sur la carte d'aléa "effondrement, affaissement, tassement".

La probabilité d'occurrence de l'aléa "effondrement, affaissement, tassement" pour ces différents éléments peut être évaluée en fonction du contexte géologique, hydrogéologique et historique (cavités anthropiques), en respectant la grille ci-dessous:

Probabilité (P)	Critères
Proba nulle	Surface d'affleurement des formations non karstifiables
	Surface d'affleurement des formations karstifiables
Proba faible (P1)	Surface d'affleurement des formations surmontant les formations karstifiables sur une épaisseur <20m et dominant un axe d'écoulement souterrain (lien hydraulique identifié)
5.1	Surface entourant une zone de fracturation (+ zone tampon de 30m)
Proba modérément faible (P2)	Surface dominant une cavité (naturelle ou anthropique) avec un recouvrement >20m (+ zone tampon de 30 m)
141516 (1 2)	Surface dominant une cavité comblée.
Proba	Zone tampon ou zone d'incertitude de doline
modérée (P3)	Bordure de doline (si précisée)
	Fond de doline
Proba élevée	Surface dominant une cavité (naturelle ou anthropique) avec un recouvrement <20m (+ zone tampon de 30 m)
(P4)	Zone de tampon autour des entrées de cavité pour lesquelles aucune information sur l'étendue et/ou la profondeur ne sont disponibles. Le diamètre de ces zones tampons est égal à la précision de la localisation [référence 4].
Proba très élevée (P5)	Zone d'effondrement existant (+ zone tampon de 30m)

Les formations karstifiables regroupent l'ensemble des formations carbonatées. Le tableau 8 dresse un bilan des cavités les plus importantes reconnues dans chaque faciès.

Faciès	Cavités reconnues
Hettangien	Grotte de la Briquette et rivière du Truc de Marion
Sinémurien	Cavités identifiées sous l'hôpital de Mende
Carixien	Aven-grotte de Saint-Etienne du Valdonnez, gouffre du Bramont
Aalénien	Pas de cavité identifiée
Bajocien et Bathonien	Aven du Villaret, aven du Falisson, aven de la Bergerie

Tableau 8 : Cavités les plus importantes identifiées dans chaque faciès

Sur l'ensemble du secteur étudié, plusieurs galeries horizontales affectent le Bathonien et se superposent à la stratification à des altitudes respectives de 840m, 1000m et 1050m. Aucun niveau de karstification ne peut donc être clairement identifié, et il s'avère donc impossible d'affiner la qualification de l'aléa effondrement dans les formations karstifiables.

Point particulier des dolines

Les différents types de dolines et leur évolution

Dans la littérature, plusieurs types de dolines ont été identifiés en fonction de leur mode de formation (figure 14) :

- les dolines d'effondrement (collapse sinkhole) ;
- les dolines de dissolution (solution sinkhole) ;
- les dolines de soutirage ou de suffosion (suffosion sinkhole) ;
- les dolines d'effondrement des formations de couverture (dropout sinkhole) ;
- le cas particulier des dolines formées dans les alluvions surmontant les calcaires qui sont à rapprocher des dolines de soutirage.

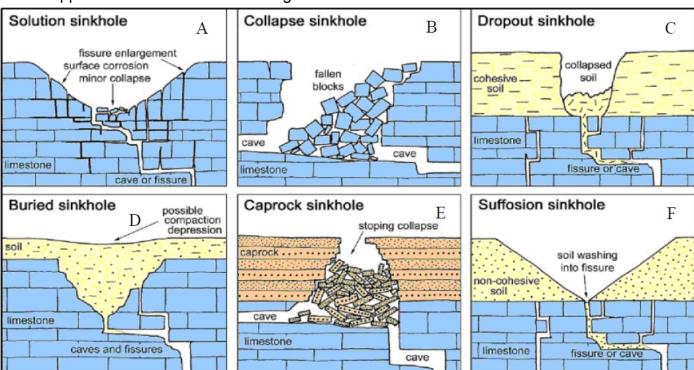


Figure 14: Les différents types de dolines (d'après Waltham & Fookes 2005)

Sur les Causses des communes étudiées, les calcaires sont surmontés de formations résiduelles, appelées « Terra Rossa », résultant de la désagrégation des calcaires et constituées principalement d'argiles de décalcification (résidus de la dissolution chimique du calcaire). Les dolines sont, soit des dolines de dissolution, soit des dolines d'effondrement :

- les dolines de dissolution se sont formées de manière progressive, au fur et à mesure de la dissolution des calcaires, de l'élargissement des fissures et de la formation de galeries karstiques dans le sous-sol; les pentes de la dépression formée en surface sont relativement douces;
- les dolines d'effondrement se sont formées par effondrement brutal du toit d'une cavité karstique présente en profondeur; les pentes de la dépression sont relativement fortes mais évoluent rapidement vers des pentes plus douces sous l'effet de l'érosion et de la sédimentation superficielles.

Ces deux types de dolines ont ensuite été comblées par la Terra-Rossa et leur forme actuelle en surface ne permet plus de les distinguer. Dans les deux cas, la présence d'une dépression en surface est inévitablement liée à une zone de dissolution préférentielle et de soutirage, dont l'activité actuelle est difficile à évaluer.

En ce qui concerne les dolines de dissolution, elles peuvent continuer à évoluer lentement par

élargissement progressif des fissures, pouvant mener à un soutirage de la Terra-Rossa et un élargissement / approfondissement de la dépression en surface.

En ce qui concerne les dolines d'effondrement, le remplissage, constitué de chaos de blocs et de formations superficielles, a plus de probabilité d'être déstabilisé par entrainement des fines, réajustement du remplissage voir même réajustement de la paroi latérale rocheuse.

Quel que soit le type de doline (dissolution ou effondrement), le phénomène le plus probable reste tout de même le soutirage et la zone d'influence potentielle dépend donc essentiellement de la géométrie de la couverture superficielle (figure 15).

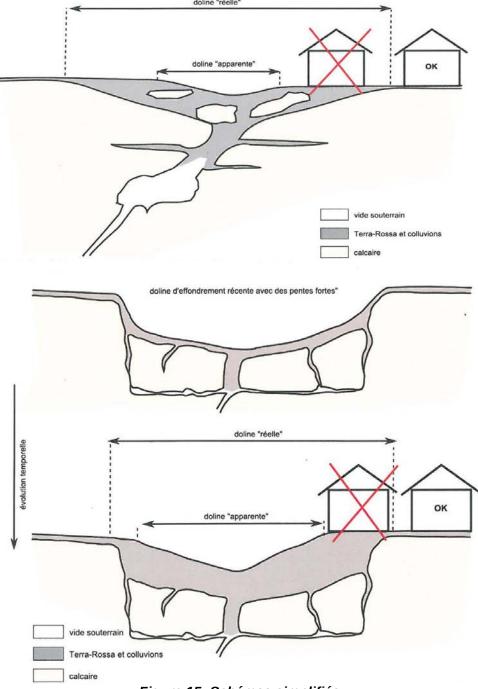


Figure 15: Schémas simplifiés en haut : doline de dissolution / en bas : doline d'effondrement

Cartographie de l'aléa

Pour la cartographie de l'aléa effondrement sur les 4 communes analysées, le choix méthodologique s'est orienté vers l'attribution d'un aléa élevé au niveau du fond des dolines, auquel s'est ajoutée une zone d'extension latérale possible (zone d'influence) d'aléa modéré.

D'après le guide méthodologique du LCPC "Évaluation des aléas liés aux cavités souterraines" [référence 4], la zone susceptible d'être affectée par l'apparition d'un fontis dépend de l'épaisseur et de la nature du recouvrement. Dans le cas des dolines, l'épaisseur de recouvrement est en principe inférieure à 20 mètres. La zone d'aléa modéré autour des dolines a donc été fixée à 30 mètres (zone d'influence de 20 mètres + 10 mètres d'incertitude de tracé).

Point particulier des cavités

De la même façon, pour les cavités naturelles ou anthropiques, la zone d'influence a été fixée à 20 mètres.

Plusieurs cas de figures sont possibles pour les cavités:

- Cavité avec un plan disponible et localisée sur le terrain. On prend un tampon de 30 mètres (20 mètres de zone d'influence et 10 mètres d'incertitude de tracé).
- Cavité non localisée sur le terrain provenant de la base de données BD Cavités. On prend comme zone de tampon l'incertitude de localisation indiquée dans la base de données, avec un minimum de 30 mètres.

Éléments localisés à titre informatif

- <u>liens hydrauliques</u>: lorsque des liens hydrauliques ont été identifiés entre deux points, un réseau souterrain s'est vraisemblablement développé à l'aplomb sans que son étendue, son importance et sa profondeur ne puissent être évaluées. Ils sont donc localisés à titre informatif sans qu'un zonage d'aléa ne puisse être tracé.
- <u>entrées de galeries de travaux miniers</u>: les entrées de cavités minières, ainsi que les exploitations minières (enveloppe de travaux miniers), sont localisées sur la carte d'aléa "effondrement / affaissement / tassement" à titre informatif.

5.4.3 Définition de l'intensité

Les vides souterrains présents sur le secteur sont de 2 types :

- · verticaux : avens, zones de perte, dolines
- horizontaux : galeries naturelles et artificielles

La même intensité peut être attribuée à ces différents éléments (les galeries de relativement grande extension et les avens peuvent être à l'origine de la formation de fontis profonds et d'apparition brutale...).

Une intensité modérée est affectée de manière uniforme à l'aléa « effondrement / affaissement » car une solution de confortement reste la plupart du temps envisageable pour un groupe restreint de propriétaires.

5.4.4 Aléa « effondrement / affaissement » résultant

L'aléa «effondrement / affaissement» correspond au croisement entre la probabilité d'occurrence (P) et l'intensité potentielle du phénomène (I), en respectant la grille ci-dessous :

	Probabilité d'occurrence				
Intensité	Faible (P1)	Modérément faible (P2)	Modérée (P3)	Élevée (P4)	Très élevée (P5)
Modérée (I2)	Aléa faible	Aléa modérément faible	Aléa modéré	Aléa élevé	Aléa très élevé

Du fait de la qualification uniforme de l'intensité, la qualification de l'aléa « effondrement / affaissement » est équivalente à la qualification de la probabilité d'occurence.

5.5 Carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres » de la commune de Badaroux

L'ensemble de la bordure Nord du Causse de Mende est soumis à un aléa « éboulement / chute de blocs et de pierres » modéré. Aucun enjeu n'est atteint par cet aléa.

De part et d'autre du Lot, l'aléa est faible ou nul et n'impacte aucun enjeu, excepté au niveau de Nojaret où il est modéré et affecte la partie Sud du hameau (avec comme qualification de l'aléa de rupture VT1VF2P3) et une zone située au Nord de Nojaret (avec comme qualification de l'aléa de rupture VT2VF2P3). Seule une zone, au niveau des Combes, est soumise à un aléa élevé (le seul enjeu atteint est la voie ferrée). Quelques zones de micaschistes à l'Ouest de la commune sont classées en aléa faible.

Le ravin du Bouisset est soumis à un aléa modéré, ainsi que le hameau de La Baraque.

5.6 Carte d'aléa « glissement de terrain » de la commune de Badaroux

L'ensemble du pieds du Causse de Mende, constitués de marnes recouvertes en partie par des éboulis, sont soumis à un aléa « glissement » plus ou moins élevé. Ainsi, la bordure Sud du Causse de Mende est soumise à un aléa élevé à modéré. Aucun enjeu n'est affecté.

Les bordures du Lot sont constituées de micaschistes dont la schistosité présente un pendage aval sur les versants suds, et même jusqu'à un phénomène de fauchage sur les versants nords. Elles sont soumises à un aléa qui va du faible au modéré et à l'élevé dans les zones de méandres. La partie Est du village de Badaroux est affectée par un aléa modéré à élevé.

La partie Nord de Badaroux, au niveau du ravin de la Fouon est soumise à un aléa modéré. Une partie des maisons situées à l'Ouest est soumise à un aléa qui va du faible au modéré.

5.7 Carte d'aléa « effondrement / affaissement / tassement » de la commune de Badaroux

L'ensemble des secteurs, dont le substratum est constitué de calcaires (haut des corniches et plateaux des Causses), est soumis à un aléa au moins faible et jusqu'à modéré ou élevé si d'autres indices sont connus (cavités, fracuration, dolines).

Parmi les enjeux potentiellement atteints, les hameaux des Bories et du Meylet sont soumis à un aléa « effondrement, afffaissement, tassement » faible.

La partie nord de la commune est concernée par des zones de tourbières et comprend donc des zones soumises à un aléa « effondrement, afffaissement, tassement » élevé.

Une partie Nord-Est du village de Badaroux est concerné par un aléa modéré à élevé, en raison de la présence d'une ancienne galerie d'origine anthropique (ancien tunnel ferroviaire). Deux autres galeries d'origines anthropiques aujourd'hui abandonnées sont présentes sur la commune de Badaroux : l'une à l'entrée Ouest du village et l'autre au niveau du ravin de l'Apio. Ces galeries sont concernées par un aléa modéré à élevé.

6 Conclusion

6.1 Rappels des objectifs de l'étude

Dans le cadre de la politique de prévention de la population face aux risques naturels majeurs, la Direction Départementale des Territoires de Lozère a confié au LRPC d'Aix-en-Provence la cartographie des aléas mouvements de terrain dans les bassins de Mende (communes de Mende, Balsièges, le Chastel-Nouvel et Badaroux) et du Valdonnez (communes de Saint-Etienne du Valdonnez, Lanuéjols, Badaroux et Brénoux).

Ce travail ne fera à priori pas l'objet d'un Plan de Prévention des Risques (PPR) mais uniquement d'un Porter à Connaissance (PAC). La méthodologie mise en œuvre suit les mêmes principes que l'élaboration d'une carte d'aléa préparatoire à un PPR [référence 1].

Les cartes d'aléa obtenues résultent d'un croisement entre la probabilité d'occurrence du phénomène et son intensité potentielle. Elles permettent donc essentiellement d'identifier les secteurs urbanisés, sur lesquels une action de prévention s'avère nécessaire.

6.2 Limites d'utilisation

La localisation de certains phénomènes (notamment les glissements) résulte d'une analyse géomorphologique ne permettant pas de déterminer la position exacte de leurs contours.

De plus, les différentes cartes d'aléa ont été réalisées en reportant les observations sur la carte topographique de l'IGN au 1/25 000, agrandie au 1/10 000.

Ainsi, les limites des cartes d'aléa sont donc localisées avec une précision d'environ 30m (soit 3mm à l'échelle de la carte au 1/10 000).

L'utilisation de ces cartes à une échelle plus fine que 1/10 000 reste donc délicate et les précisions annoncées ci-dessus sont à prendre en considération.

L'acquisition des données bibliographiques et de terrain se veut la plus exhaustive possible. Cependant, certains éléments ont pu être omis du fait de la surface importante à couvrir, de la présence d'une couverture végétale relativement dense ainsi que de la possible évolution des versants au cours du temps (apparition d'indices).

7 Bibliographie

7.1 Guides méthodologiques

<u>Référence 1</u>: Plans de prévention des risques naturels (PPR) – Risques de mouvements de terrain – Guide méthodologique (1999). Besson L, Durville J.L., Garry G. et Graszk E. *Ministère de l'Aménagement, du Territoire et de l'Environnement / Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. La Documentation française, Paris, 71p.*

<u>Référence 2</u>: Guide technique pour la caractérisation et la cartographie de l'aléa dû aux mouvements de terrain. Collection Environnement – Les risques naturels (2000). Antoine P., Cojean R., Durville J.L., Landry J., Marie J., Pothérat P., Toulemont M., Villain J. *Ministère de l'Aménagement, du Territoire et de l'Environnement, Comité Français de Géologie de l'Ingénieur et de l'Environnement (CFGI) et Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), 91p.*

<u>Référence 3 :</u> Les études spécifiques d'aléa lié aux éboulements rocheux – Guide technique – Collection Environnement – Les risques naturels (2004). Effandianz L., Guillemin P., Rochet L., Pauly J.C., Payany M. *Ministère de l'Écologie et du Développement durable, Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), Laboratoires Régionaux des Ponts et Chaussées d'Aixen-Provence et de Lyon, 86p.*

<u>Référence 4</u>: Évaluation des aléas liés aux cavités souterraines – Collection Environnement – Les risques naturels (2002). Tritsch J.J., Toulemont M., Durville J.L., Pothérat P. *Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), 130p.*

7.2 Autres références générales

<u>Référence 5:</u> Carte géologique de Florac au 1/50 000 (1980). Gèze B., Pellet J., Paloc H., Bambier A., Roux J., Senaud G. *Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM).*

<u>Référence 6 :</u> Carte géologique de Génolhac au 1/50 000 (1988). Guérangé-Lozes J., Pellet J., Magonier J., Van Moort J.C., Fernandez A. *Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM)*.

<u>Référence 7 :</u> Carte géologique de Le Belymard au 1/50 000 (1994). Briand B., Combémorel R., Couturié J.P., Bérard P., Vautrelle C. *Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM).*

Référence 8 : Carte géologique de Mende au 1/50 000 (1979). Briand B.G., Peyretti G., Couturié J.P., Geffroy J., Gèze B. Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

<u>Référence 9</u>: Base de données sur les mouvements de terrain en Lozère (2000). Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), 28p.

<u>Référence 10</u>: Base de données SIG "Unités d'analyses des forêts domaniales de Mende et du Bramont et sectionale de Nojaret (Badaroux). Agence ONF Lozère. 2010.

Référence 11 : Établissement de Plans de prévention des risques naturels concernant les mouvements différentiels de terrain liés au phénomène de retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Lozère (2010) . Colas B. avec la collaboration de Imbault M., Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), rapport BRGM / RP-58249-FR, 26p.

Référence 12 : Lozère des Ténèbres (1992). Daniel ANDRE. Edition Spéléo Club de la Lozère.

<u>Référence 13 :</u> Grands Causses – Spéléologie. Annales du XI rassemblement des spéleologues caussenards. ECDS 34 (2003).

<u>Référence 14 :</u> Base de données SIG sur les cavités souterraines présentant un intérêt faunistique (2010). Association pour l'Étude et la Protection de l'Environnement (ALEPE).

<u>Référence 15</u>: New GIS developments in moutain protection forests zoning against snow avalanches and rockfalls. Clouet N. and Berger F. Actes du colloque Interpraevent 2010, p382-390.

7.3 Sites internet

<u>Référence 16:</u> <u>http://www.bdcavite.net/</u>: Banque de données nationale des Cavités souterraines abandonnées en France métropolitaine "hors mines". Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC) et Fédération Française de Spéléologie (FFS), dernière mise à jour le 26/04/2010.

<u>Référence 17 : http://www.bdmvt.net/</u> : Base de Données Nationale Mouvements de Terrain. Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Laboratoire Central des Ponts et Chaussées (LCPC), Restauration des Terrains en Montagne (RTM), dernière mise à jour le 15/05/2010.

<u>Référence 18 : http://www.prim.net/</u> : Bouquet de sites pour la prévention des risques majeurs. Direction Générale de la Prévention des Risques.

<u>Référence 19 : http://www.culture.lozere.fr</u> : rassemble, fédère des ressources numérisées du patrimoine culturel lozérien. Centre Départemental des Ressources Culturelles.

7.4 Études techniques particulières aux communes

<u>Référence 20</u>: Saint-Bauzile/Rouffiac – Etude de l'aléa chute de blocs. Rapport CETE Méditerranée H04-119.

<u>Référence 21 :</u> Commune de Saint-Bauzile – Thalweg de Rouffiac- Positionnement et dimensionnement d'un écran pare-blocs – profils trajectographique. Rapport CETE Méditerranée H06-386.

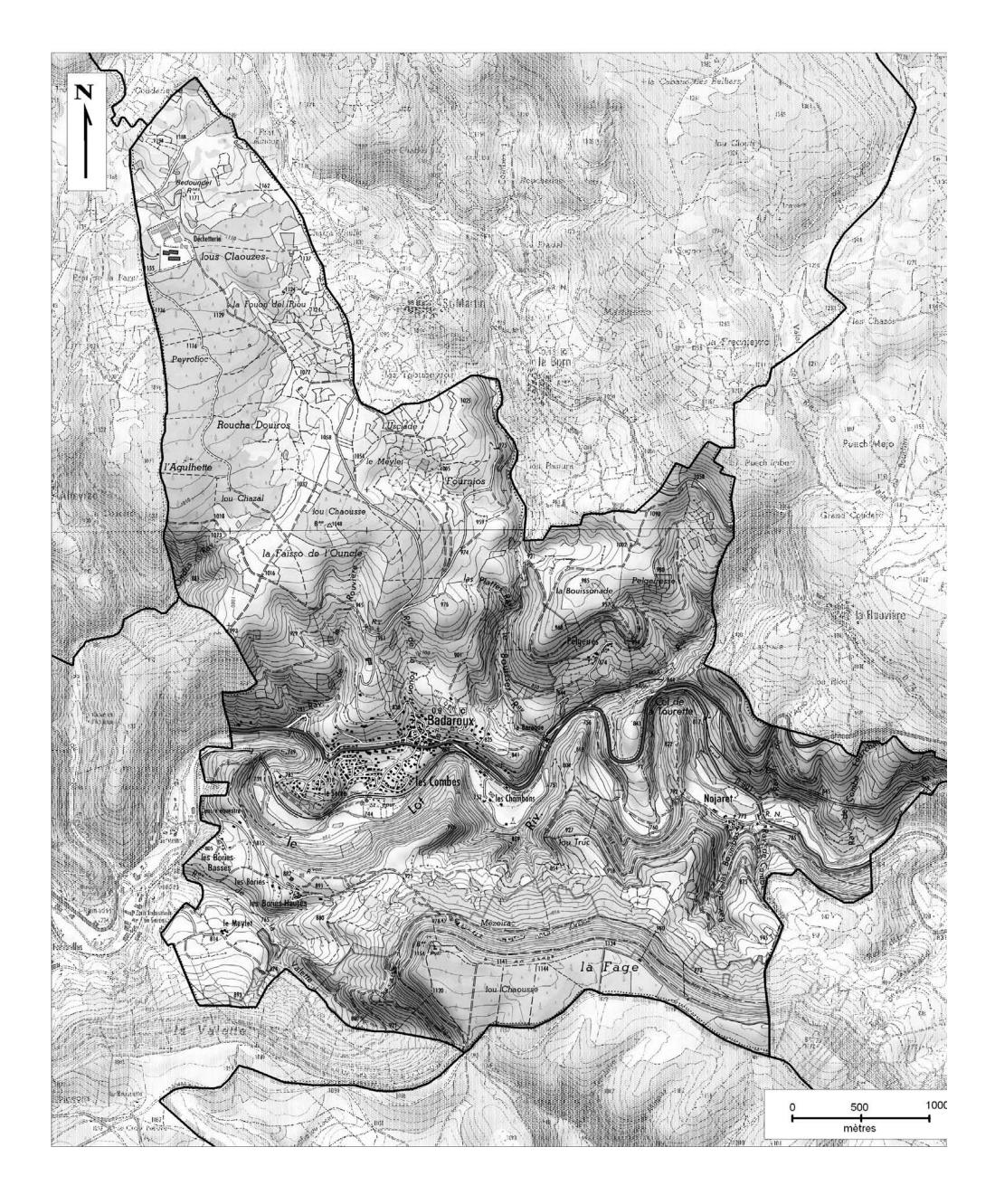
<u>Référence 22</u>: Cartographie des risques naturels – Plan d'occupation des sols – Commune de Badaroux (1986). CETE Méditerranée.

<u>Référence 23</u>: Rapport d'étude géotechnique – Etude de 4 zones soumises à un aléa mouvement de terrain – Commune de Badaroux – référence C.14.41154. Bureau d'étude Hydrogéotechnique.

19

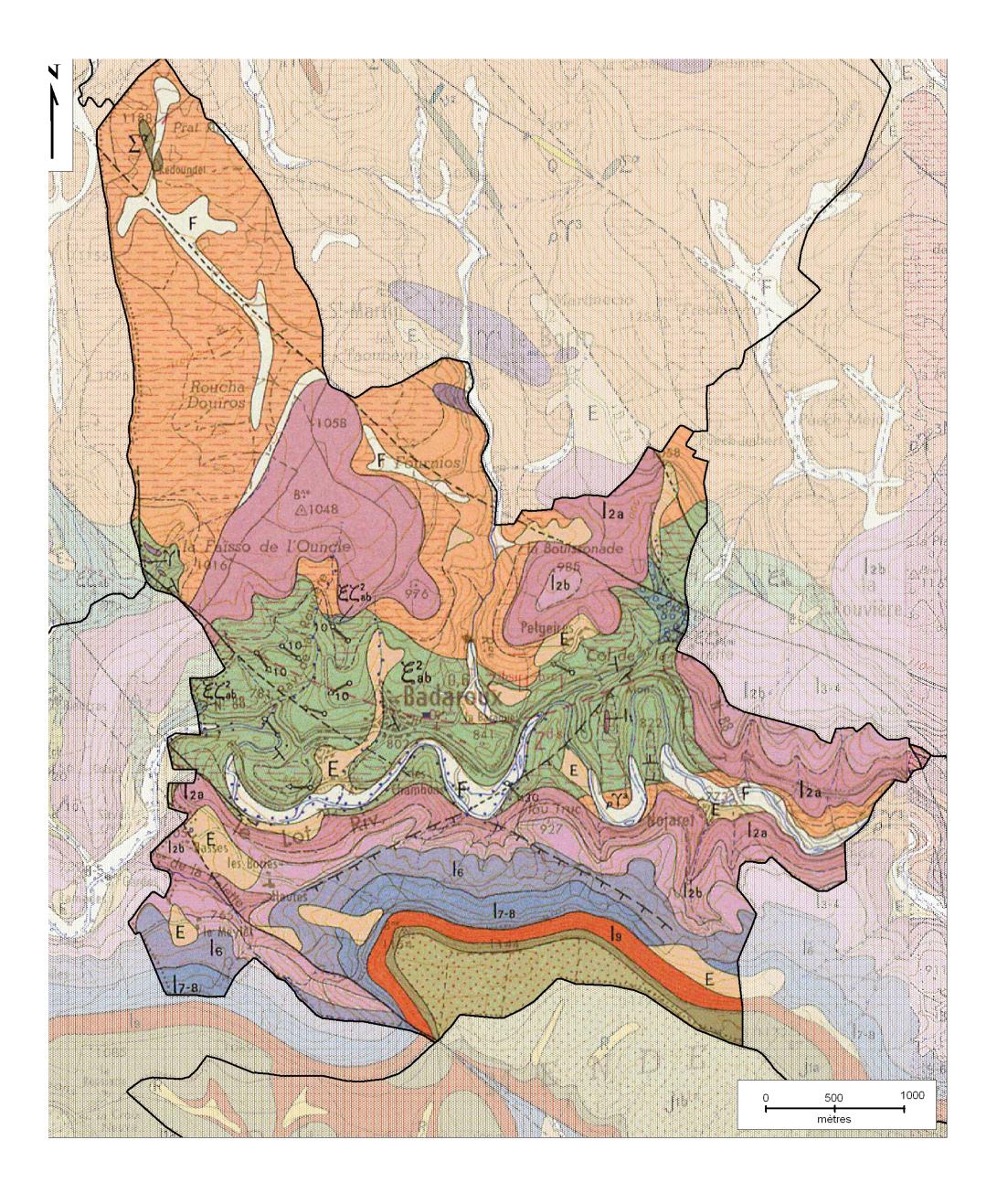
Annexe 1 : carte topographique

Carte topographique de Badaroux, 1/25 000, scan 25 IGN©



Annexe 2 : carte géologique

Carte géologique de Badaroux, extrait de la carte géologique au 1/50 000 du BRGM©



CARTE GÉOLOGIQUE DE LA FRANCE A 1/50 000

MENDE

Les explorations et les tracés géologiques ont été faits de 1988 à 1974 par : Bernard Briand, assistant à l'université de Lyon I pour les terrains cristallophylliens, avec la collaboration de Guy Peyretti, docteur de spécialité. Jean-Pierre Couturié, assistant à l'université de Clemont-Ferrand, pour les terrains

cristallins.

Bernard Göze, professeur à l'Institut national agronomique (Paris), pour les terrains sédimentaires.

Les indices métallogéniques ont été reportés par Jacques Getfroy, ingénieur géologue au C.E.A.

La coordination des contours à été faite par Bernard Gèze en 1974.

Cette feuille a été publiée en 1979

Formations amphiboliques. Roches basiques et ultra-basiques. Complexe amphibolique FORMATIONS CONTINENTALES, FLUVIATILES OU RÉSIDUELLES. Gneiss et gneiss leptyniques ; leptyniques massives, gneiss amphiboliques essociés aux amphibolites F - Alluvions fluviatiles non différenciées Arènes grantiques devenant taurbeuses au dessus de 1000 m. Fz - Alluvions récentes Fy - Alluvions anciennes Fz Fy Ships. C Colluvions et cônes de déjections Amphibolites massives et termes éclogitiques associés 871 89.9 E Eboulis de pierrailles 8mm Ortho-amphibolites et métagabbros associés EBr Eboulis de blocaux et brêches de pente 00 Serpentinite et faciés associés R Formations résiduelles "Terre du Causse" Gneiss à biotite et amphibole (Métadiorites quartziques) TERRAINS SECONDAIRES 86" Amphibolites et cipolin associés Oxfordien (Oxfordien s.s. et Argovien) : calcaire gris clair, marneux. Je-6 TERRAINS CRISTALLINS, ROCHES FILONIENNES ET VOLCANIQUES Ja Callovien : calcaire jaune cristallin. Basalte alcalin à olivine Bathonien supérieur : dolomie grise, caverneuse 1 - localement calcaire blanc. Quartz filonien 1 - Non minéralisé 2 - Minéralisé Bathonien inférieur : calcaire blanc, en plaquettes ou gros bancs. Bajocien supérieur : dolomie cristalline rose à grise. Ju $\rho \Upsilon^3$ Granite porphyroide calco-alcalin à biotite (granite de la Margeride) Bajocien inférieur : calcaire blanc-gris, à entroques. en gros bancs, à chailles. AR. Granite porphyroide (facies sombre) calco-alcalin à biotite Aalénien ; calcaire noduleux jaunâtre et bancs marneux grisâtres. Y Granite calco-alcalin à biotite et cordièrite (adamellite des Laubies) Inc Toarcien : marnes noires à gris bleu; "Schistes cartons" à la base. YI. Leucogranite sub-alcalin à muscovite le : Domérien : marnes grises. Microgranite In: Carixien : calcaires clairs, gréseux ou mameux. h-4 Sinémurien : calcaire gris clair, spathique, oolithique, - Hettangien non différencié calcaire jaunâtre, magnésien la Hettangien supérieur bancs avec minces lits marneux. 12a- Hettangien inférieur: plaquettes calcaires avec bancs de marnes vertes et bleues. 126 lzs ISOGRADES DE MÉTAMORPHISME Rhetien ? - Hettangien basal : gres arkosique et "Calcaire capucin" brun, gréseux, dolomitique. de Métamorphisme de contact Z³-Z³-[] * 1 Z³-[] * 1 Z³-1 Z³-1 Z³-1 Limite de la zone d'influence du granite de la Margeride : superposition de biotite et cordiérite (localement andalousite) aux paragenèses antérieures. Jaspes Limite de la zone d'influence du granite du Mont Lozère superposition d'andafousile et biotite aux paragenèses antérieures Alteration de la surface posthercynienne (antéliasique) Z**([-**] TERRAINS CRISTALLOPHYLLIENS MINÉRALOGIE SYMPTOMATIQUE Andalousite Homblende magnésienne Et.2 micaschistes lamelleux | \$\footnote{\footnote Homblende verte Muscovite Microcline Edsig Olivine Pyroxène Plagioclase Sillimanite Micaschistes lamelleux et/ou feldspathiques et gneiss plagioclasiques associés $\mathcal{E}^2_{\text{mupt}}$ Disthène Feldspath potassique Graphite Grenat Sericite Staurotide Eab Micaschistes et micaschistes quartzeux à albite-quartzites associés SYMBOLES STRUCTURAUX ECO K Micaschistes quartzeux et albitiques gneiss et quartzites associés pendage de la stratification. Phase 1: ¿ECabini Micaschistes et gneiss amygdalaires axe de pli avec éventuellement indication du plongement en degrés. - 30 --fineation d'intersection avec éventuellement indication E Micaschistes lamelleux à grenat 15du plongement en degrès. Phase II: axe de pli avec éventuellement indication du plongement en degrès. Ésici Micaschistes lamelleux à staurotide-chloritoide Grandes masses glissées Grandes masses glissees 1 - Contour géologique observé 2 - Contour géologique supposé 3 - Faille observée 4 - Faille probable 5 - Faille masquée 6 - Faille probable ou flexure avec indication du sens du rejet 7 - Zone broyée 8 - Zone de développement plus particulier de blastomylonites Micaschistes chloriteux et sericiteux $\mathcal{E}_{\text{se,d}}^{t}$ 16/5 Formations gneissiques et leptyniques ∆1 N2 Source (1). Source minérale (2) 0 1 0 M2 Sondage de reconnaissance Numéro d'archivage au Service géologique national $\zeta\chi_{\text{mu}}$ Gneiss et leptynites à muscovite RESSOURCES DU SOUS-SOL ET EXPLOITATIONS $\lambda_{\text{mu,a}}$ Molybdène Fer Manganèse Fluorite Leptynite massive Wolfram cal Antimoine Antimone riudine Antimone riudine ou gîte de morphologie non précisée Filon minéralisé orienté d'extension réduite Filons entrecroisés Filon minéralisé en voie grandeur 1 - Partie reconnue 2 - Extension probable Gneiss rubanės œillės et gneiss amygdalaires Lon 0 Leptynite albitique et sériciteuse Numéro arbitraire affecté aux gites minéraux, renvoyant au tableau de la notice explicative 112 双边. 28 Barjac Nom d'une exploitation importante

CETE Méditerranée

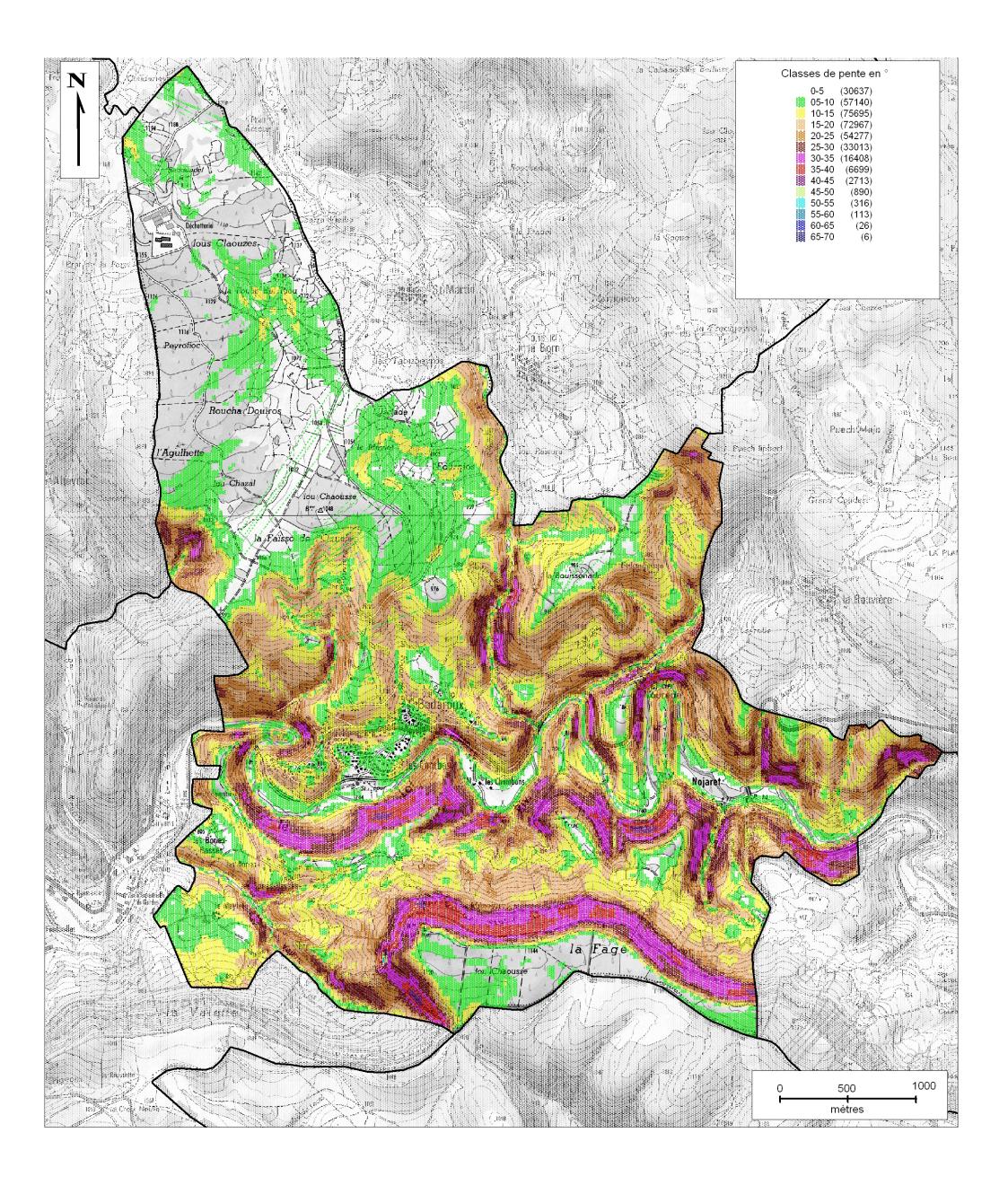
Annexe 3 : carte des pentes

Carte des pentes de Badaroux, 1/25 000, d'après le MNT IGN au pas de 25 mètres

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016

CETE Méditerranée

N° chrono : H15-071 – Septembre 2016



Annexe 4 : carte des observations

Annexe 5 : carte d'aléa « éboulement, chute de blocs et de pierres »

Annexe 6 : carte d'aléa « glissement de terrain »

Annexe 7 : carte d'aléa « effondrement / affaissement »

Connaissance et prévention des risques - Développement des infrastructures - Énergie et climat - Gestion du patrimoine d'infrastructures Impacts sur la santé - Mobilités et transports - Territoires durables et ressources naturelles - Ville et bâtiments durables